

LES PARA PROFESSIONALS DANS LE  
PERSONNEL DES SERVICES  
SOCIAUX : PRINCIPES DIRECTEURS,  
FONCTIONS ET COMPÉTENCES

Groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le  
personnel des services sociaux

2ème édition, février 2017



**GLOBAL**  
SOCIAL SERVICE WORKFORCE  
**ALLIANCE**

## TABLE DES MATIERES

Préface.....	2
Liste des sigles et acronymes .....	3
I. Introduction et présentation .....	4
II. Contexte.....	5
III. Méthodologie .....	7
IV. Principes directeurs pour le développement de travailleurs para-professionnels des services sociaux .....	11
V. Fonctions et compétences génériques/centrales pour les para-professionnels dans les services sociaux .....	15
VI. Fonctions et compétences des agents para-professionnels des services à l'enfance et à la jeunesse .....	34
VII. Fonctions et compétences des travailleurs sociaux para-professionnels .....	56
VIII. Fonctions et compétences pour les agents para-professionnels de développement communautaire.....	83
IX. Utilisations potentielles et application programmatique des principes, fonctions et compétences ... ..	95
X. Prochaines étapes pour continuer à appuyer le développement des para-professionnels.....	97
XI. Glossaire .....	99
XII. Références .....	102
XIII. Documents inclus dans la revue et le développement des compétences.....	103
XII. Remerciements.....	105

## PREFACE

Ce document représente le travail du groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le personnel des services sociaux (IGPP) de l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux, qui est codirigé par Nathan Linsk et Zeni Thumbadoo. Pour voir les noms des nombreuses personnes impliquées dans l'élaboration de ce document, veuillez vous référer à la section « Remerciements. » En tant que réseau mondial, l'Alliance réunit des personnes venant d'organisations et de pays divers pour faire progresser la connaissance et trouver de nouvelles solutions aux défis auxquels fait face le personnel des services sociaux.

Le personnel des services sociaux est crucial pour soutenir le bon développement et le bien-être des enfants et des familles. Ce personnel est un élément vital pour des systèmes solides de services sociaux et la fourniture de services de qualité. Ceux qui travaillent au niveau communautaire sont souvent des para-professionnels, qui utilisent leur connaissance du contexte et de la culture de leur communauté pour aider les personnes les plus vulnérables. Cependant, ces travailleurs sont souvent à l'extérieur du système organisé de services sociaux. La plupart des pays n'ont pas de moyen de compter le nombre de volontaires communautaires pour vérifier la régularité et la qualité de leur formation, de leur supervision et de leur rémunération.

Le travail de l'IGPP vise à donner plus d'appui et de reconnaissance aux travailleurs para-professionnels des services sociaux avec l'espoir de combler certains de ces manques. Le groupe a élaboré un ensemble de principes directeurs pour travailler avec les para-professionnels afin de former une base à partir de laquelle élaborer les programmes et activités relatifs à la manière dont on peut former, développer, déployer et appuyer ces travailleurs. Le groupe a aussi décidé qu'une importante contribution à ce domaine de travail serait l'élaboration d'un cadre de compétences pour les para-professionnels qui indiquerait les fonctions et compétences de ceux-ci et pourrait être utilisé pour apporter des directives aux programmes, pour la redevabilité et, finalement, pour servir de base à la fois à la formation et à la supervision.

La première édition de ce document, publiée en septembre 2015, présentait ces deux outils, qui ont évolué à partir de nombreuses discussions et contributions de l'IGPP et d'autres personnes au cours de l'année passée. Les premières versions ont été présentées et discutées à des conférences au Bénin, aux Philippines, en Ouganda et en Afrique du Sud. L'IGPP a maintenant appuyé quatre activités de validation en République Démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda avec des groupes de travailleurs para-professionnels des services sociaux et leurs superviseurs. Cette seconde édition inclut des compétences pour deux nouveaux groupes de travailleurs : les travailleurs sociaux para-professionnels (PSW) et les agents para-professionnels de développement communautaire (CDW).

On notera que ce document doit être considéré comme un document « vivant. » Son amélioration continue dépend de chacun de vous qui le lisez, l'utilisez ou vous y référez. Nous espérons que vous nous ferez savoir de quelles manières il peut devenir plus pertinent, plus applicables à différents contextes et plus utile.

Merci à ceux qui ont passé beaucoup de temps à contribuer à l'élaboration de ce document.



Amy Bess

Directrice de l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux

## Liste des sigles et acronymes

AIHA	Alliance américaine internationale de santé
CDW	Agent para-professionnel du développement communautaire
CYCW	Agent des services à l'enfance et à la jeunesse
CYCW	Services à l'enfance et à la jeunesse
DPE	Développement de la petite enfance
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDP	Plan individuel de développement
IFSW	Fédération internationale des travailleurs sociaux
IGPP	Groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le personnel des services sociaux de l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux
IPSCAN	Société internationale pour la prévention des abus et de la négligence
KSS	Connaissances, compétences et soi
NACCW	Association nationale des agents des services à l'enfance (Afrique du Sud)
NASW	Association nationale des travailleurs sociaux (USA)
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
OMS	Organisation mondiale de la santé
PEPFAR	Plan d'urgence du Président à la lutte contre le Sida
PSW	Travailleurs sociaux para-professionnels
RDC	République Démocratique du Congo
REPSSI	Initiative régionale de soutien psychosocial
SAMHSA	Administration des services pour la toxicomanie et la santé mentale
SSW	Travailleur des services sociaux
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

# I. Introduction et présentation

Répondre aux besoins des groupes vulnérables, en particulier les enfants et leurs familles, est un enjeu important dans le monde entier qui est amplifié dans les pays à faibles ressources où il n'y a que rarement des systèmes de services sociaux suffisamment financés, développés et dotés en personnel. De nombreux programmes gouvernementaux, non gouvernementaux et spécialisés utilisent des travailleurs communautaires pour fournir un appui direct aux personnes vulnérables et à leurs familles. C'est un avantage pour les communautés de recevoir un appui de personnes issues de leurs propres communautés qui connaissent bien le contexte communautaire et culturel. Ces travailleurs complètent aussi souvent d'autres programmes de services sociaux qui ne sont peut-être pas totalement développés ou accessibles ou ne disposent pas d'un personnel suffisant. Les travailleurs communautaires, souvent des para-professionnels, jouent des rôles divers et assument des fonctions diverses. Il peut s'agir de généralistes ou ils peuvent être liés à des disciplines particulières des services sociaux, comme les travailleurs sociaux, les agents des services à l'enfance et à la jeunesse ou les développeurs communautaires.

Alors que les travailleurs communautaires fournissent toute une gamme de services sociaux dans divers pays du monde, les fonctions et les activités de ces travailleurs ne sont pas bien décrites ni définies à l'intérieur des pays ou entre les différents pays. La formation, la qualification, la supervision et l'évaluation des services sociaux communautaires para-professionnels varient, aussi bien selon le contexte local, l'existence ou l'absence de structures formelles de services sociaux ou de sécurité sociale que selon le point de vue professionnel et culturel local sur la manière dont il faut soutenir et aider les personnes vulnérables.

Ce document est issu du travail des membres du groupe d'intérêt de l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux sur les para-professionnels dans le personnel des services sociaux (IGPP). En septembre 2015, notre premier report en version anglaise, [Para Professionals in the Social Service Workforce: Guiding Principles, Functions and Competencies](#) (*Para-professionnels dans le personnel des secteurs sociaux : Principes directeurs, fonctions et compétences*) a été publié. Il décrit en détail les principes directeurs et un ensemble de fonctions et compétences génériques/centrales pour les para-professionnels, qui peuvent être appliquées à divers groupes ainsi que dans les situations où certaines sous-disciplines du personnel des secteurs sociaux n'existent pas encore. Le rapport comprend aussi des fonctions et des compétences spécifiques au domaine des agents des services à l'enfance et à la jeunesse et il est disponible sur le site internet de l'Alliance [ici](#).

Depuis la publication de ce premier rapport, les principes et les fonctions et compétences génériques/centrales ont été utilisés dans divers pays pour la conception et l'évaluation de programmes et ont subi des révisions. L'IGPP a présenté ces cadres et à plusieurs réunions internationales ; une attention particulière a aussi été portée à la définition des fonctions et des compétences spécifiques aux travailleurs sociaux para-professionnels (para-travailleurs sociaux ou PSW) et aux agents para-professionnels de développement communautaire (CDW). Ces fonctions et compétences ont à ce jour été revues à plusieurs niveaux et ont été validées par des para-professionnels et leurs superviseurs grâce à des activités de validation faites dans quatre pays.

C'est pourquoi cette seconde édition contient les sections suivantes :

- Principes directeurs pour le développement des travailleurs para-professionnels des services sociaux;

- Fonctions et compétences génériques/centrales pour les travailleurs para-professionnels des services sociaux;
- Fonctions et compétences pour les agents para-professionnels des services à l'enfance et à la jeunesse;
- Fonctions et compétences pour les travailleurs sociaux para-professionnels;
- Fonctions et compétences pour les agents para-professionnels de développement communautaire.

## II. Contexte

- **Qui est le personnel des services sociaux ?**

Le personnel des services sociaux (SSW) peut être défini globalement comme divers travailleurs, payés ou non, professionnels ou para-professionnels, gouvernementaux ou non gouvernementaux, qui font fonctionner les services sociaux et contribuent à la promotion des droits, aux soins, à l'appui et à la protection des groupes vulnérables, en particulier des enfants.

- **Qu'est-ce que l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux ?**

L'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux a été établie en juin 2013 suite à la conférence de novembre 2010 sur le renforcement du personnel de services sociaux, financé par le plan PEPFAR (Plan d'aide d'urgence du Président à la lutte contre le Sida). La conférence a réuni les équipes nationales de 18 pays dans le but d'identifier des stratégies pour renforcer le personnel des services sociaux. Les participants ont recommandé la constitution d'un réseau qui organiserait des réunions, ferait progresser la connaissance et ferait un plaidoyer pour des changements afin de mieux appuyer le personnel des services sociaux. L'Alliance a été lancée avec la vision de travailler pour un monde où un personnel des services sociaux bien planifié, bien formé et bien soutenu utilise des pratiques prometteuses qui améliorent la vie des populations vulnérables. La mission de l'Alliance est de promouvoir la connaissance et les données probantes, ressources et outils ainsi que la volonté politique et l'action nécessaires pour répondre aux principaux défis du personnel des services sociaux, en particulier dans les pays à revenu bas ou moyen.

L'Alliance est un réseau de plus de 1100 personnes issues d'ONG, de gouvernements, d'agences des Nations unies, de bailleurs de fonds, d'institutions d'enseignement et de recherche et d'associations professionnelles dans 95 pays. L'Alliance comporte un secrétariat et son comité de pilotage, représentatif au niveau mondial, lui apporte une direction stratégique. Les ambassadeurs de l'Alliance aident à faire un plaidoyer pour des politiques et programmes incluant les travailleurs au niveau national et dans les régions. Les groupes d'intérêt de l'Alliance réunissent des membres ayant une expertise dans des domaines thématiques spécifiques pour produire de nouvelles ressources et de nouveaux outils. À peu d'exceptions près, l'Alliance fonctionne grâce à la contribution volontaire de ses membres et de sa direction.

Cela inclut les membres qui s'impliquent dans les groupes d'intérêt de l'Alliance pour travailler sur des sujets et projets particuliers. Deux groupes d'intérêt ont été formés : le groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le personnel des services sociaux et le groupe d'intérêt sur le développement de la base de données probantes pour le renforcement du personnel des services sociaux.

- **Qui sont les para-professionnels dans les services sociaux ?**

Jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de définition acceptée et reconnue pour les travailleurs para-professionnels des services sociaux, ni au niveau mondial ni au niveau national. C'est particulièrement vrai dans le contexte africain où de nombreux différents types de para-professionnels ont reçu une formation rapide et ont été déployés pour combler les manques de travailleurs professionnels des services sociaux.

Le terme para-professionnel fait référence à une personne qui n'a habituellement pas reçu de formation universitaire (et donc qui n'a pas de diplôme dans le domaine des services sociaux). Les para-professionnels peuvent avoir une myriade de titres et de rôles dans le système global de sécurité sociale (Davis, 2009 ; Bess, Lopez & Tomaszewski, 2011 ; Mendenhall, 2012 ; Mwansa, 2012). Nous considérons que les para-professionnels travaillent avec les professionnels et que leur travail contribue de manière essentielle au bien-être et à la qualité de vie des personnes vulnérables et de leur famille. Ils travaillent sous la supervision continue de professionnels de domaines variés et peuvent recevoir une formation pour les aider à prendre des décisions sur les services et les soutiens. Cependant, dans certaines zones, il n'y a pas assez de personnel professionnel. Dans ces cas, on peut déployer des para-professionnels, mais ils auront besoin non seulement d'une formation plus complète mais aussi de ressources et d'appui pour pouvoir offrir des services de qualité. On trouvera des définitions plus détaillées des para-professionnels ainsi que des disciplines correspondantes dans la partie « Glossaire » du rapport.

Les travailleurs para-professionnels peuvent être payés ou pas et travailler dans des structures gouvernementales comme dans des organisations de la société civile (Linsk, et al., 2010; Mendenhall, 2012). Ils peuvent être appelés volontaires, travailleurs communautaires ou d'autres noms spécifiques à un programme ou une fonction. Quand il existe des catégories professionnelles plus spécifiques, ils peuvent avoir des titres en lien avec ces groupes, comme para-travailleurs sociaux, agents auxiliaires des services à l'enfance et à la jeunesse ou assistants de travail social. Quand il n'y a pas de domaines de spécialité, les travailleurs peuvent être simplement appelés agents d'animation ou travailleurs communautaires. Cependant, ils doivent être distingués des autres travailleurs offrant des services d'animation ou de prévention. Les travailleurs para-professionnels des services sociaux reçoivent des cours spécialisés apportant des compétences de base pour fournir des services sociaux de base. Ceux-ci peuvent varier selon le contexte et les besoins et consistent souvent en une série de cours et de travail sur le terrain pour produire rapidement des diplômés qui pourront travailler avec les communautés dans le besoin.

### III. Méthodologie

#### 1. Réunir le groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le SSW (IGPP)

Quand l'Alliance a été lancée et que des membres se sont inscrits, l'un des principaux sujets d'intérêt aux membres concernait la question des travailleurs communautaires. Le Groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le SSW (IGIP) a été annoncé en septembre 2013 et est ouvert à tous les membres de l'Alliance. Zeni Thumbadoo, de l'Association nationale des agents des services à l'enfance et à la jeunesse en Afrique du Sud, et Nathan Linsk, PhD., Université d'Illinois à Chicago, animent ensemble le groupe. Actuellement, il y a plus de 45 membres actifs qui représentent 14 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord et sont consultants ou travaillent pour des ONG, des universités, des gouvernements ou des associations professionnelles.

Les principaux modes d'opération du groupe comprennent les conférences téléphoniques, la préparation et la revue de documents et divers types de partage des ressources. Au début, les membres ont participé à une enquête pour déterminer quelles étaient les principales questions devant, à leur avis, être examinées.

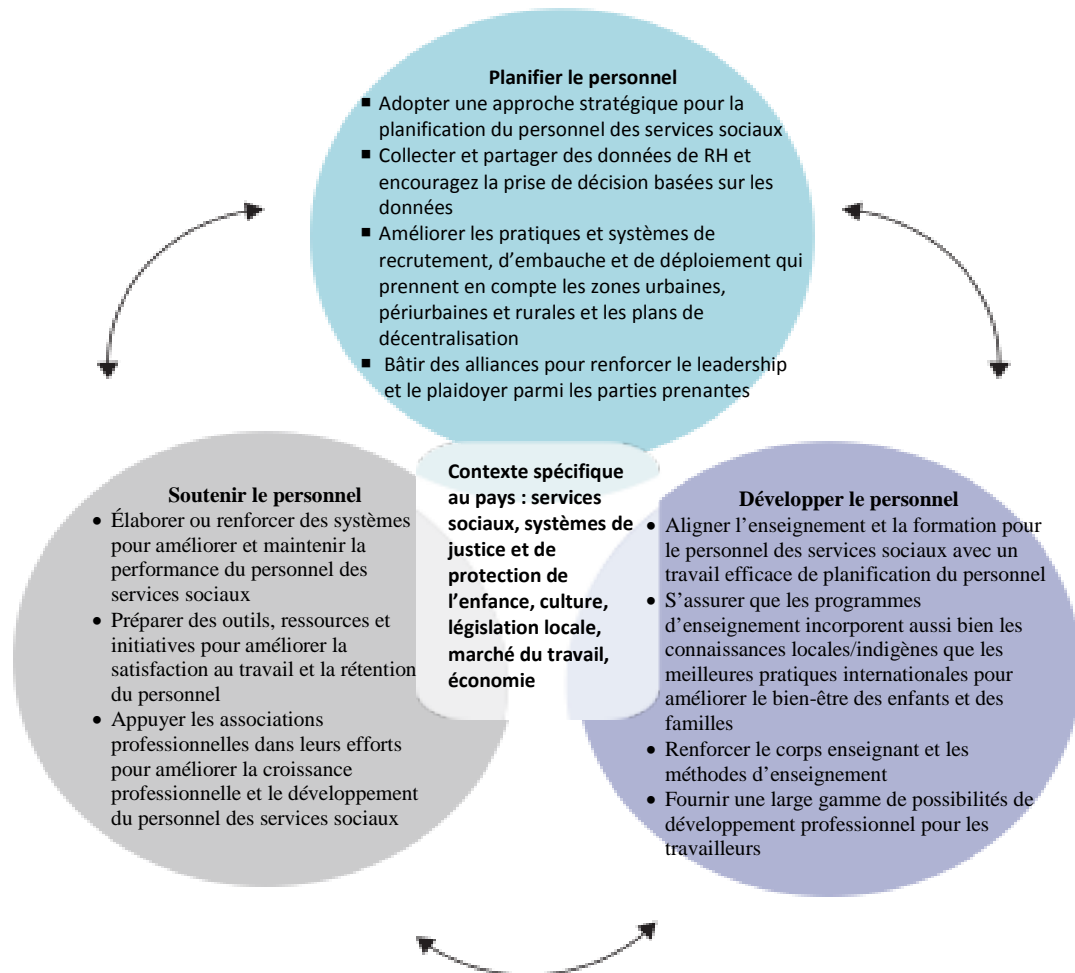
L'IGPP a identifié un certain nombre de sujets à traiter. Ils comprenaient le partage d'expérience et de ressources entre les pays, pour ce qui est des programmes et des activités d'enseignement et de formation. En premier, le groupe a élaboré un ensemble de principes directeurs pour travailler avec des para-professionnels, en s'appuyant sur les données d'une enquête. Le groupe a aussi décidé qu'une importante contribution à ce domaine de travail serait l'élaboration d'un cadre de compétences pour les para-professionnels qui indiquerait aussi les fonctions des para-professionnels et pourrait être utilisé pour apporter des directives aux programmes, pour la redevabilité et, finalement, pour servir de base à la fois à la formation et à la supervision.

#### 2. Élaboration de principes directeurs, de fonctions et de compétences

Les membres de l'IGPP ont identifié des principes directeurs clés pour les para-professionnels qui servent les communautés dans le personnel des services sociaux. Ils ont utilisé un processus itératif pour obtenir des contributions et préciser les principes directeurs tels qu'ils apparaissent dans ce document. Les principes ont pour but de donner des directives sur la manière dont un para-professionnel travaillerait normalement en tant que prestataire direct de services dans le secteur des services sociaux à côté d'un professionnel du même domaine ou appuyant le travail de celui-ci. Ils sont basés sur le cadre pour le renforcement du personnel des services sociaux décrit dans le diagramme ci-dessous.



FIGURE 1: Cadre pour le renforcement du personnel des services sociaux



À travers ces compétences, l'IGPP a mené une étude documentaire et des études environnementales de la littérature sur chacune des quatre catégories de travailleurs décrites dans ce document. Par exemple, pour informer les fonctions et compétences des PSW, les co-présidents ont demandé que les membres partagent les documents existants, comme les normes de pratiques, les compétences et les objectifs de formation déjà testés et validés formellement dans d'autres contextes qu'ils avaient rencontrés dans leur travail ou considéraient comme une ressource clé. Les membres ont identifié 22 ressources, allant de revues faites dans plusieurs pays sur des programmes de formation au travail social jusqu'à des normes de pratiques acceptées par des associations particulières. Chaque document a été revu pour déterminer quelles compétences complétaient ou appuyaient celles qui étaient déjà incluses dans le projet de matrice compilé par un petit groupe de membres de l'IGPP qui avaient fait des études en travail social ou avaient une grande expérience professionnelle du travail social. De plus, les fonctions et compétences qui apparaissaient fréquemment dans les documents compris dans l'étude environnementale et qui n'étaient pas déjà incluses dans le projet de matrice ont été incorporées dans une version entièrement compilée sous

des titres de fonctions réorganisés réfléchissant les valeurs, connaissances, méthodes et compétences du travail social.

Ces fonctions et compétences ont été à ce jour revues à plusieurs niveaux et validées par des para-professionnels et leurs superviseurs dans plusieurs contextes.

Les activités de validation ont été faites avec chacun des quatre groupes de travailleurs et leurs superviseurs dans quatre pays, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

**TABEAU 1 : Activités de validation par type de cadre des compétences**

<b>Cadre de compétences</b>	<b>Lieu</b>	<b>Participants</b>
<b>Cadre générique/central</b>	Districts de Kasese et Mukono, Ouganda	30 travailleurs para-professionnels des services sociaux et leurs superviseurs
<b>Cadre des CYCW</b>	Conté de Kisumu, Kenya	33 agents et leurs superviseurs
<b>Cadre des PSW</b>	Kinshasa, RDC	66 assistants sociaux et leurs superviseurs
<b>Cadre des CDW</b>	Addis Abeba, Éthiopie	16 travailleurs des services communautaires et leurs superviseurs

À chaque endroit, les animateurs ont mené des discussions séparées avec les groupes de travailleurs et avec les superviseurs. En moyenne, chaque groupe de discussion pour les travailleurs comprenait 12 participants. Les groupes de superviseurs comprenaient habituellement 2-4 personnes. Au total, 145 personnes ont participé à ces activités dans les quatre pays. Pour plus de détails sur les animateurs et responsables de ces activités, veuillez voir la section « Remerciements » en XVI.

Lors de chaque discussion de groupe, on a demandé aux participants d'écrire ce qu'ils pensaient être les fonctions et les rôles du travailleur, de classer les fonctions en groupes, de donner à chaque groupe un nom de domaine de fonction/pratique et de noter les compétences et connaissances nécessaires pour assumer chacune des fonctions. Ils ont ensuite élaboré une matrice des fonctions et des compétences en mettant les réponses du groupe en face de la fonction associée. Les animateurs ont ensuite revu cette matrice et l'ont comparée au projet de cadre élaboré par l'IGPP. Ils ont ensuite dirigé une discussion sur d'éventuels nouveaux domaines ou des domaines manquants. Les animateurs ont préparé des rapports écrits détaillés sur tous les commentaires reçus et recommandé des corrections au cadre correspondant et au processus de validation pour les activités futures.

De plus, les participants aux multiples conférences ont eu l'occasion de donner leur avis, à la fois sur les principes directeurs et sur les divers groupes de compétences.

- I. 4 décembre 2014, Manille, Philippines – Le cadre des compétences génériques/centrales a été présenté à Ako Para sa Bata, la conférence internationale de protection de l'enfance, à Manille, organisée par le réseau de protection de l'enfance, basé aux Philippines. La discussion en panel sur les compétences, animée par un membre du comité de pilotage de l'Alliance, comprenait des présentations virtuelles des co-présidents de l'IGPP et a été retransmise en live sur internet pour des spectateurs du monde entier.
- II. 2 juillet 2015, Le Cap, Afrique du Sud – Les compétences des CYCW ont été présentées par un co-président de l'IGPP à la conférence de l'Association nationale d'agents des services à l'enfance et la présentation a été retransmise en direct sur internet pour un public mondial qui pouvait poser des questions et faire des commentaires.
- III. 1-3 septembre 2015, Victoria Falls, Zimbabwe – Deux discussions en panel et des activités de groupes ont été tenues au Forum de l'initiative régionale d'appui psychosociale (REPSSI) pour que les participants puissent donner leur avis sur les principes directeurs et les compétences centrales.
- IV. 12-15 avril 2016, Bénin – Le cadre pour les PSW a été revu à un atelier régional de réflexion sur les compétences clés et le renforcement des ressources humaines pour la protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, organisée par Terre des Hommes, l'UNICEF, le Bureau International des Droits des Enfants et Social Service Social International au Bénin. Il y avait 37 participants de huit pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, représentant des ministères gouvernementaux, des universités et des instituts de formation au travail social, des organisations de la société civile et des partenaires du projet.

## IV. Principes directeurs pour le développement de travailleurs para-professionnels des services sociaux

L'objectif de cette section est de fournir un ensemble de principes qui serviront de base à partir de laquelle élaborer des programmes et des activités concernant la manière de former, développer, déployer et soutenir les para-professionnels des services sociaux. Le Cadre pour le renforcement du personnel des services sociaux est utilisé comme base pour élaborer les principes.

### Principes généraux

1. Les travailleurs para-professionnels des services sociaux doivent être reconnus par leurs pairs, le personnel professionnel des services sociaux en général, la société civile ainsi que les organes de l'état. Cela doit être sous-tendu par un processus de certification et l'élaboration de politiques et de procédures qui documentent les compétences, fonctions et normes professionnelles élaborées. Cela comprendra des compétences, fonctions et normes professionnelles générales ainsi que contextuelles, prenant en considération le contexte spécifique du pays.
2. La perspective des points forts, qui voit la sagesse, les atouts et les connaissances des individus, des groupes et des communautés comme des ressources potentielles, devra être au cœur des compétences recherchées pour les travailleurs para-professionnels des services sociaux.
3. Les activités para-professionnelles des services sociaux doivent respecter et incorporer les connaissances des contextes culturels communautaires et familiaux pour maintenir l'équité entre les divers groupes, avec une compréhension des principes éthiques et un engagement envers ces principes.

## Principes relatifs à la planification du personnel

4. Des descriptions claires des fonctions, rôles et des compétences nécessaires pour assumer les responsabilités à chaque niveau dans chaque domaine devront être données dans les descriptions de postes.
5. Si les définitions et descriptions de postes concernant les travailleurs para-professionnels des services sociaux peuvent varier entre les pays et les programmes, elles doivent toutes respecter un minimum de définitions et de normes fonctionnelles.
6. Il faudra développer les possibilités d'emploi, dans le gouvernement et en dehors. On recherchera activement des partenariats public-privé pour faciliter l'absorption des nouveaux diplômés des programmes de formation avec des postes déjà approuvés dans le schéma des services offerts.
7. Il faudra identifier, encourager et utiliser des occasions de recherche qui peuvent démontrer l'impact des travailleurs para-professionnels des services sociaux.

## Principes relatifs au développement du personnel

8. Un parcours professionnel devra être accessible à tous les para-professionnels des services sociaux. Il sera sous-tendu par l'éducation continue où on donnera des crédits pour les formations précédentes et l'expérience de travail et qui mènera à l'avancement professionnel. Cela inclut la possibilité d'assumer des rôles de niveau supérieur et des salaires plus élevés quand ils font preuve des capacités et compétences nécessaires.

9. Une approche en « treillage » devra permettre aux para-professionnels de bouger latéralement dans différents domaines professionnels ainsi que verticalement en montant les échelons professionnels pour pouvoir réaliser leurs intérêts et leurs talents dans une croissance professionnelle continue.

10. On fournira aux para-professionnels une formation correspondant à un apprentissage spécifié dans le contexte de programmes d'enseignement standardisés et régulièrement mis à jour. La formation devra être organisée en cours qui peuvent être utilisés comme tremplins/échelons de carrière grâce à la progression de leurs études. La formation devra aboutir à l'attribution de certificats.

11. On reconnaîtra le fait que, quand un travailleur para-professionnel atteint un niveau supérieur d'études ou progresse jusqu'à un niveau plus avancé de travail dans le service social, c'est un résultat positif. Cependant, le programme doit prendre en compte la nécessité de faire un suivi, des cours de remise à niveau et des formations pour remplacer les travailleurs qui

auront été ainsi promus.

12. Les possibilités de formation et de déploiement des para-travailleurs des services sociaux devront, autant que possible, se situer dans leur lieu de résidence ou aussi près que possible de la circonscription/du village dont ils viennent.

13. On adoptera, pour toutes les formations de travailleurs para-professionnels des services sociaux, une approche de l'apprentissage pour les adultes, qui est participatif et axé sur la résolution de problèmes.

14. Ce doit être une stratégie centrale d'incorporer dans la formation les connaissances et approches indigènes et de l'adapter aux contextes nationaux et culturels particuliers.

15. Les travailleurs para-professionnels des services sociaux doivent réfléchir de manière créative et innovante pour répondre efficacement aux difficultés de leur environnement de travail immédiat dans leur service aux personnes vulnérables, à leurs familles et à leurs communautés. Les programmes éducatifs doivent encourager une mentalité novatrice tirant parti des aptitudes et des compétences pour créer une plateforme pour les bonnes idées, les approches innovantes de résolution des problèmes et un appui et des occasions pour améliorer les services et les ressources afin de répondre aux besoins des individus et des communautés. En tant que para-professionnels, on discute de manière collaborative de ces idées avec les superviseurs et on les met en œuvre pour apporter une valeur économique, culturelle et sociale pour les autres.

### **Principes relatifs à l'appui au personnel**

16. Conserver des para-professionnels compétents et formés dans la communauté pour aider au développement de services efficaces là où ils sont le plus nécessaires (à proximité des enfants, des familles et des communautés qu'ils doivent servir) devrait être un objectif clé du développement et de l'appui au personnel para-professionnel des services sociaux.

17. On donnera aux para-professionnels des incitations et une rémunération appropriées pour le travail qu'ils font ainsi que pour les aider à maintenir leur travail dans le temps. Tous les prestataires para-professionnels de services sociaux, qu'ils soient volontaires ou rétribués, doivent recevoir le matériel de base et, autant que possible, être remboursés pour des dépenses telles que le transport. On établira des niveaux minimums de rémunération pour différents types et niveaux de travail para-professionnel, prenant en compte les compétences, les connaissances et l'effort nécessaires pour ce travail et permettant un niveau de vie de base décent pour les travailleurs et leurs dépendants.

18. Tous les para-professionnels doivent travailler sous la supervision de para-professionnels qualifiés ou de professionnels. On mettra en place des mécanismes de supervision et d'appui pour soutenir les travailleurs para-professionnels des services sociaux dans leur travail et dans leur croissance personnelle et professionnelle. On envisagera des approches novatrices de la supervision et de l'appui, comme le partage de poste et l'observation. Cela créera aussi des liens plus forts et plus positifs entre les travailleurs para-professionnels et professionnels des services sociaux. La supervision permet aussi de maintenir la pratique et la performance des para-professionnels à l'intérieur des cadres politiques ou législatifs qui précisent les rôles et responsabilités et garantissent la responsabilité et les droits.

19. Les para-professionnels ont besoin de dispositions particulières pour l'appui et la prise en charge et d'un encouragement à prendre soin d'eux-mêmes pour les habiliter et les soutenir dans leur travail. Ils viennent souvent des communautés mêmes où ils travaillent et apportent des services dans des conditions difficiles qui pourraient menacer à la fois leur bien-être et la pérennité de leurs services. Il est impératif d'établir des mécanismes pour l'appui, la gestion, la supervision et l'habilitation afin de garantir les connexions sociales et ces mécanismes et les programmes de bien-être correspondants doivent être planifiés et financés de manière appropriée.

## V. Fonctions et compétences génériques/centrales pour les para-professionnels dans les services sociaux

Alors que les travailleurs communautaires fournissent toute une gamme de services sociaux dans différents pays à travers le monde, les fonctions et activités de ces effectifs demeurent peu ou mal décrites et définies à l'intérieur d'un même pays ou entre pays différents. La formation, la certification, la supervision et l'évaluation des para-professionnels communautaires assurant des services sociaux sont des éléments qui varient non seulement en fonction du contexte local, de l'existence ou de l'absence de services sociaux ou de structures de protection sociale formels, mais aussi en fonction de la position adoptée localement, au plan professionnel et culturel, sur la manière dont les personnes vulnérables doivent être soutenues et aidées. Les activités sont souvent centrées sur les enfants vulnérables mais elles peuvent également concerner d'autres populations vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes souffrant de maladie mentale, entre autres.

Un certain nombre de domaines de pratique professionnels ont déployé des para-professionnels communautaires pour pouvoir aider des groupes vulnérables et combler les manques dans le personnel des services sociaux, comme le travail social, les services à l'enfance et à la jeunesse et le développement communautaire, etc.

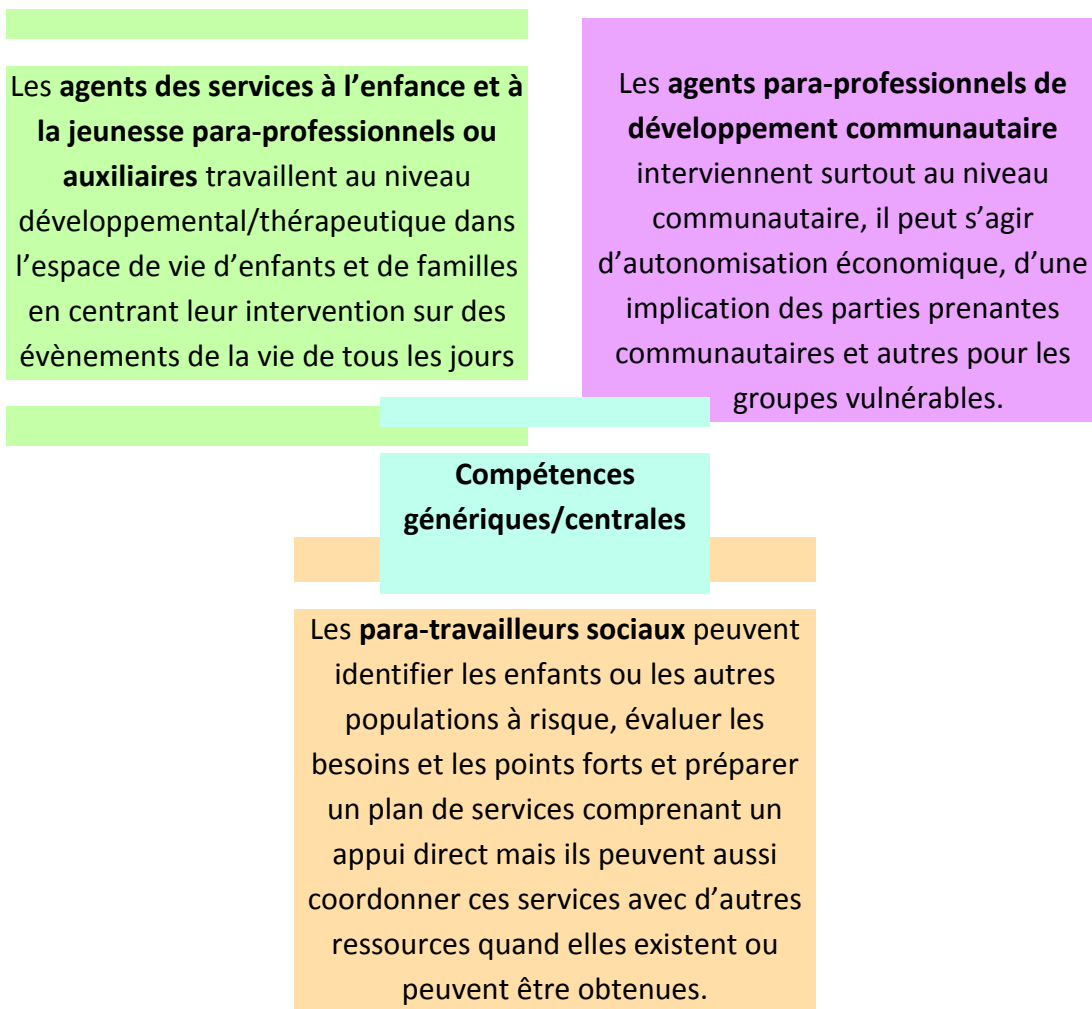
L'objectif des sections qui suivent est de présenter une série de fonctions et de compétences qui seront utiles pour définir plus clairement le travail de ce groupe. Le cadre peut ensuite être utilisé pour l'élaboration de programmes de services et de formation pour les para-professionnels travaillant directement comme agents des services sociaux. Ces fonctions et compétences devraient constituer une base utile pour l'élaboration de programmes de ce type; néanmoins, elles devront toujours être complétées par des domaines fonctionnels et des compétences spécifiques au contexte des catégories de personnes servies par les travailleurs para-professionnels.

Nous donnons deux types différents de fonctions et de compétences. D'abord, nous présentons des fonctions et compétences génériques/centrales qui seront utiles dans les programmes où il n'y a pas de disciplines professionnelles spécifiques correspondant groupe pour lui fournir une supervision et un appui. Les para-professionnels peuvent être appelés de noms différents, par exemple animateurs ou travailleurs communautaires. La supervision et l'appui peuvent être fournis par divers professionnels, comme des directeurs de programmes, éducateurs, conseillers génériques, administrateurs, etc. ; ces professionnels peuvent avoir une excellente expérience à partager mais ne s'attendent pas à ce que les para-professionnels adoptent leur propre approche de leur discipline. Les fonctions et compétences sont génériques dans le sens où elles peuvent s'appliquer à la plupart des groupes para-professionnels mais en même temps, tous les para-professionnels n'auront pas besoin de toutes ces compétences.



Ensuite, ce document comprend des cadres de compétences pour des groupes spécifiques de travailleurs para-professionnels des services sociaux qui sont associés à une profession particulière : agents des services à l'enfance et à la jeunesse, para-travailleurs sociaux et agents de développement communautaire. Chacun de ces cadres est basé sur les fonctions et compétences génériques/centrales, comme le montre la Figure 2, ci-dessous.

Figure 2 : Exemple de types de para-professionnels et rôle des compétences centrales



Ces compétences peuvent être vues comme un « menu » de domaines qui peuvent être utiles pour préparer des programmes de services ainsi que pour la formation et la supervision des agents qui font ce travail. Elles peuvent aussi être utiles pour préparer des descriptions pour la certification ou la qualification de ces agents, dont des descriptions de postes, des cahiers des

charges ou des plans de services. Elles peuvent aussi potentiellement être utilisées pour garantir une pratique éthique et faire respecter les lois et les normes professionnelles relatives aux para-professionnels qui travaillent dans ces domaines.

Les fonctions et compétences génériques/centrales comprennent huit domaines fonctionnels généraux qui sont :

1. Compétences en communication
2. Travail direct avec les enfants, les jeunes et les familles
3. Mettre en œuvre les connaissances liées aux besoins des clients
4. Travail communautaire
5. Compétences en collaboration
6. Organisation et leadership
7. Suivi et évaluation
8. Développement de soi et des autres

Chaque domaine fonctionnel est divisé en une série de domaines fonctionnels spécifiques aux para-professionnels et fournit davantage de détails sur les domaines de travail des para-professionnels du secteur des services sociaux. Les compétences pratiques sont des aptitudes spécifiques que le travailleur est susceptible d'utiliser dans son travail ; ces compétences peuvent être utilisées en vue de développer ou d'évaluer ses compétences et peuvent faire partie d'une description de poste. Les compétences de formation peuvent être utilisées en vue d'élaborer des objectifs de formation et d'en évaluer le succès

## Fonction centrale N° 1: Compétences en communication

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Communiquer avec les familles et les autres travailleurs dans un contexte culturel spécifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de compétences culturelles à travers l'utilisation d'un langage approprié, les salutations et à qui on parle en premier (protocole)</li> <li>• Comprend les valeurs éthiques et les pratiques culturelles de la communauté locale et utilise cette compréhension pour faciliter une communication efficace</li> <li>• Recueille, transmet et reçoit des informations et remplit des documents d'information demandés, sous supervision directe</li> <li>• Communique efficacement les messages sur la protection de l'enfance, la violence et les abus à la famille et aux groupes</li> <li>• Utilise des méthodes simples de communication adaptées aux enfants/clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de compétences culturelles dans divers cadres, en particulier dans le contexte local</li> <li>• Fait preuve de valeurs éthiques au niveau communautaire</li> <li>• Fait preuve d'une communication orale et écrite claire, concise et correcte</li> <li>• Fait preuve de compétences basiques d'écoutes et de réponse</li> <li>• Utilise des méthodes de communication adaptées aux enfants</li> <li>• Explique comment la communication avec les enfants diffère de celle avec les adultes</li> <li>• Fait preuve de capacités à suivre rapidement et de manière appropriée des instructions</li> <li>• Fait preuve de capacités de communication au sujet des services disponibles</li> </ul>
Impliquer le client et les membres de sa famille dans des discussions sur les services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe des rapports avec les adultes et les enfants/adolescents</li> <li>• Connaît les services disponibles dans la communauté</li> <li>• A des connaissances basiques des programmes de protection sociale et d'assurance sociale disponibles pour soutenir le bien-être de l'enfant, y compris les populations particulièrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre la capacité d'impliquer le client et la famille</li> <li>• Démontre des moyens de faciliter la participation des enfants dans le processus</li> <li>• Démontre une compréhension de la dynamique des relations de pouvoir et leurs impacts sur le processus d'implication et sur la participation éthique/sécuritaire</li> </ul>

	<p>vulnérables et comment accéder à ces services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe la bonne volonté et la confiance</li> <li>• Connaît les ressources disponibles dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de décrire les services disponibles dans la communauté</li> <li>• Peut identifier les programmes clés de protection sociale et les critères pour recevoir les ressources disponibles dans la communauté</li> </ul>
--	--	---

## Fonction centrale N° 2 : Travail direct avec les enfants, les jeunes et les familles

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Faciliter l'évaluation préliminaire psychosociale des besoins et forces des clients et des familles, dont les questions de santé, de protection sociale et de services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit un protocole d'évaluation préliminaire approuvé pour identifier les atouts et les forces des ménages et des individus ainsi que les lacunes ou les besoins</li> <li>• Identifie les préoccupations (besoins) et les forces des clients et des membres de la famille</li> <li>• Aide les clients à prioriser les besoins et identifier les sources potentielles de soutien, à la fois formelles et informelles</li> <li>• Utilise des questionnaires simples, des formulaires d'enregistrement et des outils d'observation</li> <li>• Éduque et habilite les ménages à la demande des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre l'utilisation des indicateurs d'évaluation préliminaire et la portée des actions de soutien potentiel</li> <li>• Est apte à utiliser des outils d'évaluation préliminaire pour recueillir des informations pour planifier des services pour le client et sa famille</li> <li>• Est capable de suivre les instructions du protocole approuvé d'évaluation préliminaire et de planification des soins sans faire de promesses non fondées, mais avec honnêteté, dignité et respect de toutes les parties concernées</li> <li>• Est capable d'offrir des informations obtenues à temps pour la saisie des données et pour l'approbation de l'évaluation et des actions recommandées</li> <li>• Sait ce qu'il faut enregistrer, quand et comment</li> </ul>

Participer au développement d'un plan de services simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Implique les clients et les familles dans la prise de décision en ce qui concerne un plan d'action pour répondre aux besoins</li> <li>● Développe un plan de services recommandé et des actions et/ou soutiens recommandés</li> <li>● Identifie l'organisme gouvernemental local spécifique de chaque pays pour l'offre de services au niveau local</li> <li>● Gère les cas d'urgence</li> <li>● Fait des référencement à d'autres prestataires de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Est capable d'identifier une liste de problèmes liés aux résultats de l'évaluation préliminaire</li> <li>● Est capable d'identifier les forces et atouts liés aux résultats de l'évaluation préliminaire</li> <li>● Peut suggérer des services ou des appuis appropriés, pour adapter chacun des problèmes, en consultation avec le superviseur</li> <li>● Est capable d'impliquer le client et sa famille dans le choix des services/interventions</li> <li>● Est capable de relier les interventions prévues en un plan enregistré de service/soin</li> <li>● Est capable d'utiliser les ressources gouvernementales et non-gouvernementales spécifiques des pays dans l'offre de services aux clients au niveau local (par exemple village et quartier)</li> <li>● Est capable d'offrir des services de référencement aux clients vers d'autres prestataires de services</li> </ul>
Offrir un accompagnement de soutien	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Offre un accompagnement de soutien aux personnes à risque, aux membres de leur famille ou aux membres de la communauté</li> <li>● Identifie la nécessité d'une consultation des superviseurs ou des collègues qui peuvent offrir un soutien sur les questions d'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fait preuve d'empathie et de compréhension pour les sentiments et la situation du client</li> <li>● Est capable de motiver le client à prendre des mesures qui lui permettront d'améliorer sa situation et de mieux plaider pour lui-même</li> <li>● Est capable d'identifier les questions que le travailleur se sent compétent de traiter avec le soutien du superviseur</li> <li>● Est capable d'expliquer comment faire des référencement pour les questions qui dépassent la compétence du travailleur</li> </ul>
Offrir soutien, référencement et information sur les autres services	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fait un référencement des clients et offre un suivi, basé sur les besoins ou les lacunes identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sait utiliser un format et des procédures de référencement appropriés, incluant un suivi</li> </ul>

<p>selon les besoins, depuis les besoins basiques tels le logement et l'alimentation jusqu'aux services psychosociaux, y compris les besoins aigus en santé mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les familles à sélectionner et à accéder aux programmes/ressources disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre des compétences de soutien compatibles avec les premiers secours psychologiques -Incluant écoute empathique et aptitudes à la communication sans jugement</li> <li>• Est capable de mener des processus de référencement</li> <li>• Est capable de documenter les référencements et liens</li> </ul>
<p>Mettre en œuvre et coordonner les référencements et services en lien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suggère des alternatives quand un plan d'action prévu ne fonctionne pas ou se déroule lentement</li> <li>• Met en œuvre le plan de service ou les interventions approuvées</li> <li>• Offre des conseils, des informations et un soutien individuel pour combler les lacunes dans les services et répondre aux besoins</li> <li>• Soutient les clients/familles pour obtenir la documentation légale/administrative appropriée et nécessaire pour accéder aux services sociaux disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'expliquer comment mettre en œuvre les aspects du plan d'action relevant de la compétence du travailleur, par rapport aux besoins identifiés ou aux lacunes dans le service</li> <li>• Est capable d'observer et de communiquer régulièrement les conditions individuelles ou familiales, incluant toutes modifications ou recommandations supplémentaires pour l'action</li> <li>• Est capable d'expliquer les exigences légales et réglementaires liées aux services spécifiques et aux règles de référence</li> </ul>
<p>Documenter les évaluation préliminaires et services fournis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique la tenue des dossiers de base incluant les principes de la tenue des dossiers</li> <li>• Identifie les résultats des services</li> <li>• Évalue ce qui fonctionne dans le plan de réponse ou l'intervention</li> <li>• Effectue une surveillance continue des conditions individuelles et/ou familiales pour déterminer les changements, les bénéfices ou la nécessité de modifier les services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable d'expliquer et de démontrer l'utilisation du système de rapportage du pays spécifique</li> <li>• Est capable d'enregistrer et de documenter en utilisant des formulaires et des textes écrits acceptables</li> <li>• Peut évaluer les progrès ou les lacunes des services</li> </ul>

### Fonction centrale N° 3 : Mettre en œuvre les connaissances liées aux besoins des clients

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Appliquer les connaissances de base sur le développement de l'enfant/le développement humain et sur le bien-être psychologique aux individus et familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifie la nécessité d'un soutien psychosocial et des capacités d'adaptation chez les clients</li> <li>● Offre et promeut le bon fonctionnement psychosocial en réponse à une perte spécifique, un traumatisme ou un stress permanent</li> <li>● Identifie les problèmes liés à l'âge et au développement et la manière dont ils s'appliquent au comportement ou aux besoins des clients</li> <li>● Donne des conseils pratiques aux parents sur la parentalité positive et les alternatives aux châtiments corporels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Explique les mécanismes basiques du développement humain qui sous-tendent le fonctionnement psychosocial</li> <li>● Capable d'expliquer aux clients les avantages du bon fonctionnement psychosocial et comment celui-ci peut être atteint</li> <li>● Est capable d'expliquer les bases des étapes du développement</li> <li>● Démonstre une compréhension de base des pratiques positives dans le soin aux enfants, incluant le rôle des familles dans le développement et le bien-être de l'enfant</li> <li>● Capable d'expliquer le style de parentalité par rapport aux valeurs culturelles et éthiques de la communauté</li> </ul>
Appliquer la connaissance des règles légales et éthiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Favorise le respect des lois et des normes mondiales, par exemple pour promouvoir la protection des enfants et décourager les pratiques culturelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces</li> <li>● Utilise sa connaissance des questions juridiques et politiques liées au domaine de pratique</li> <li>● Identifie des situations et des circonstances juridiques ou éthiques qui pourraient impliquer des violations des lois nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Démonstre une connaissance de la législation et de l'éthique liées aux services fournis</li> <li>● Démonstre un engagement envers les valeurs et les philosophies qui sous-tendent le travail dans le secteur</li> <li>● Démonstre une conduite éthique dans son travail avec des clients au niveau communautaire</li> <li>● Est capable d'identifier les besoins d'intervention juridique ou de plaider</li> </ul>

	<p>ou internationales relatives à la protection de l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de l'aide sur les situations juridiques ou éthiques</li> <li>• Aide les clients à chercher une résolution juridique ou de plaider au besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de décrire comment s'impliquer dans des actions légales- ou politiques- au nom du client</li> <li>• Peut expliquer comment aider les clients à décider des mesures à prendre en raison de problèmes juridiques ou éthiques</li> <li>• Est capable de décrire comment obtenir les conseils nécessaires des superviseurs ou autre sur des questions juridiques ou éthiques</li> </ul>
<p>Appliquer les connaissances des droits de l'enfant, des jeunes, des familles et autres groupes vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise sa connaissance des droits des enfants et d'autres populations vulnérables, y compris les lignes directrices / conventions internationales et la protection des droits dans le pays (constitutionnels, légaux et politiques)</li> <li>• Participe à la promotion et au respect des droits des enfants et d'autres populations vulnérables</li> <li>• Utilise ses connaissances concernant les indicateurs de violations des droits</li> <li>• Promeut les questions de genre dans le processus décisionnel</li> <li>• Utilise ses connaissances sur les questions qui entravent la jouissance des droits des groupes marginalisés ainsi que des compétences de plaider</li> <li>• Plaide, en collaboration avec les clients des groupes non-dominants, pour leurs pleins droits pour assurer l'inclusion et la participation à des activités et des services communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitude à énoncer les droits spécifiques des enfants et d'autres populations vulnérables qu'ils servent</li> <li>• Démontre des capacités d'aborder les diverses lois qui protègent l'enfant et sa famille</li> <li>• Démontre une connaissance des actions qu'un para-professionnel peut prendre pour protéger les droits des enfants et d'autres populations vulnérables</li> <li>• Est capable de préciser les indicateurs selon lesquels les droits de l'enfant ou d'autres personnes vulnérables ont potentiellement été violés</li> <li>• Démontre une aptitude pour inclure les questions de genre dans le processus décisionnel aux niveaux familial et communautaire</li> <li>• Explique sa connaissance des différents droits humains dans la région et sanctionnés internationalement</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>● S'engage dans une conversation avec les enfants, les jeunes et les familles sur les droits humains et les responsabilités en utilisant des exemples de tous les jours</li> <li>● En utilisant un langage adapté aux enfants, pose des questions directes ouvertes aux enfants et aux jeunes lors de la prise de décisions qui les concernent</li> </ul>	
Promouvoir la participation des enfants, jeunes, familles et autres groupes vulnérables à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Favorise la participation des populations vulnérables dans la prise de décision</li> <li>● Veille à ce que les enfants ne soient pas soumis à des représailles à la suite de ce qu'ils disent</li> <li>● Utilise des méthodes adaptées à l'âge qui permettent aux enfants de s'exprimer en toute sécurité lorsqu'ils prennent des décisions qui les concernent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Démontre sa capacité d'utiliser des méthodes qui garantissent la participation des groupes vulnérables à la prise de décision au niveau individuel et communautaire</li> </ul>
Reconnaitre les signes de violence, négligence ou abus, mettre en œuvre les services pour garantir la protection sociale des enfants vulnérables et autres populations et prendre les mesures appropriées (par exemple conseil psychologique, référencement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifie les abus, négligences ou situations de violence potentiels</li> <li>● Identifie les lacunes dans l'information existante, les services et les ressources en matière de violence ou d'abus</li> <li>● Applique des connaissances de base sur la façon de promouvoir la protection juridique pour les individus et les familles vulnérables</li> <li>● Fait usage des ressources communautaires pour identifier les structures des familles et où elles se trouvent</li> <li>● Est en relation et fait un plaidoyer avec les services légaux, la police et les services de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Démontre une compréhension des différents types et causes communes de la violence dans la famille et dans la communauté ainsi que la violence domestique, l'abus ou l'exploitation</li> <li>● Sait reconnaître les signes et les symptômes de la violence, de la négligence et de l'abus</li> <li>● Sait reconnaître les facteurs de protection et de résilience dans la protection d'un enfant et de sa famille</li> <li>● Peut décrire les procédures d'urgence à suivre lors de la découverte (ou la suspicion) de violence domestique familiale/d'abus ou d'exploitation d'enfant</li> </ul>

	santé afin de faciliter les réponses d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une compréhension des systèmes de référencement du pays utilisés dans les cas d'abus et de violence</li> <li>• Peut décrire le protocole additionnel à suivre en cas d'abus et de violence, y compris les procédures de suivi et de soutien</li> <li>• Démontre sa connaissance des programmes gouvernementaux et des services d'ONG</li> </ul>
Répondre aux besoins spécifiques de soutien des enfants en situation de handicap et de leurs parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre assistance et information, sous supervision, aux parents qui ont un handicap ou à un enfant qui a un handicap</li> <li>• Identifie les différents besoins pour le soutien des enfants handicapés et de leurs parents et la disponibilité des services au niveau communautaire pour répondre à ces besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une compréhension de base des besoins particuliers pour le soutien des enfants handicapés en termes d'accès aux services sociaux, de soutien aux parents/tuteurs, etc.</li> <li>• Fait preuve d'empathie et de compréhension lors de la communication avec les clients et les familles sur les besoins liés au handicap</li> <li>• Démontre sa compréhension des défis auxquels font face les enfants handicapés</li> <li>• Peut offrir des ressources locales pertinentes pour le référencement</li> <li>• Démontre une connaissance des différents handicaps et comment l'environnement peut avoir un impact sur eux</li> </ul>
Participer au développement et à la mise en œuvre d'activités de soutien financier et renforcement économique du ménage, tels des projets en activités génératrices de revenus, microfinance, eau et assainissement, santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous la supervision, recueille les données de base nécessaires à l'utilisation des outils de développement reconnus pour déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour identifier de nouveaux programmes de renforcement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de discuter des avantages et des inconvénients des différents types d'activités de génération de revenus et de renforcement économique des entreprises et des ménages</li> </ul>

	<p>économique, évaluer les programmes existants et mettre en œuvre ceux qui sont possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue les membres du ménage pour ce qui est de leur vulnérabilité économique</li> <li>• Identifie qui pourrait aider à la mise en œuvre des programmes</li> <li>• Aide les ménages démunis à avoir accès aux programmes de protection sociale existants, y compris une aide financière ou économique</li> <li>• Applique la connaissance des dynamiques communautaires (marché) et comment elles peuvent influencer le choix de l'entreprise</li> <li>• Identifie les types de programmes de renforcement économique qui peuvent être mis en œuvre et gérés facilement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de discuter de la mise en œuvre de base des programmes</li> <li>• Est capable d'utiliser un exemple pour montrer les étapes de l'élaboration d'un programme de renforcement économique</li> <li>• Démontre la capacité d'utiliser les critères élaborés pour évaluer la vulnérabilité des ménages et les besoins</li> </ul>
<p>Appliquer les connaissances de base sur le domicile, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les problèmes liés à l'environnement de la maison, la nutrition et l'hygiène qui doivent être abordés dans des situations de clients</li> <li>• Discute des sujets liés à la sécurité à la maison, à la nutrition et à l'hygiène avec des individus et des familles vulnérables et les réfère à des services pour aider au besoin</li> <li>• Enseigne et partage des connaissances pour que l'assainissement, la nutrition et les pratiques d'hygiène soient renforcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une compréhension claire des informations actuelles pertinentes sur la santé, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène à la maison</li> <li>• Démontre une connaissance de base de la maison, de la santé, de l'assainissement, de la nutrition et de l'hygiène et des règles en matière d'hygiène et de nutrition du pays ou de l'organisation</li> </ul>

## Fonction centrale N° 4 : Travail communautaire

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Va vers les communautés et identifie les cas pour documenter l'état des enfants et autres personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les populations vulnérables et les questions de protection de l'enfance</li> <li>• Documente et enregistre les risques et la vulnérabilité</li> <li>• Utiliser des formats préconçus pour documenter l'état des enfants et autres populations vulnérables à risque</li> <li>• Comprend le concept de l'intérêt supérieur de l'enfant et les méthodes pour déterminer quel est l'intérêt supérieur de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre des capacités pour mener des évaluations des risques</li> <li>• Démontre la capacité de remplir des formulaires d'identification de cas</li> <li>• Est capable de collaborer avec d'autres pour identifier les risques et vulnérabilités</li> <li>• Démontre une compréhension du développement de l'enfant et des droits de l'enfant</li> <li>• Démontre la capacité de contribuer à la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant</li> <li>• Est capable de rédiger et de remplir des formulaires</li> </ul>
Travailler avec les chefs des communautés et les représentants des différents groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer des interventions au niveau communautaire et des plans d'action pour soutenir le bien-être des groupes vulnérables et la mise en œuvre des droits des enfants et d'autres populations vulnérables</li> <li>• Participe à l'évaluation des besoins en services sociaux et en infrastructures et des obstacles empêchant d'y accéder</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de travailler avec les dirigeants communautaires</li> <li>• Comprend les évaluations préliminaires de la communauté et des plans d'action pour les groupes vulnérables et comment ils affectent les services offerts</li> </ul>
Assurer l'identification des enfants et familles à risque de violence familiale, abus ou exploitation et les services pour ceux-ci	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue la conscience communautaire des violences domestiques, sexuelles et sexistes, familiales et de l'abus ou de l'exploitation de l'enfant</li> <li>• Promeut une conscience communautaire des problèmes de violences domestiques, sexuelles et sexistes, familiales et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer les méthodes pour augmenter la sensibilisation communautaire sur les programmes et interventions de protection de l'enfant nécessaires</li> <li>• Peut expliquer comment défendre les clients individuels et les familles pour</li> </ul>

	<p>d'exploitation pour permettre à la communauté de travailler à la prévention des violences familiales et domestiques, de l'abus ou de l'exploitation de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les risques et les facteurs de protection au niveau communautaire</li> </ul>	<p>prévenir les violences sexuelles et sexistes, familiales et les questions de protection de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de décrire les protections légales concernant la violence familiale et l'abus</li> <li>• Démontre sa compréhension des politiques nationales du pays en ce qui concerne la violence sexuelle et sexiste et la violence contre les enfants</li> <li>• Démontre sa capacité d'utiliser des méthodes pour identifier les risques et les facteurs de protection au niveau communautaire</li> <li>• Démontre sa compréhension des moyens par lesquels l'information peut être collectée</li> </ul>
<p>Encourager et soutenir la participation communautaire dans la planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilite le leadership local autour des idées et des efforts émergeant des membres de la communauté</li> <li>• Participe des réunions communautaires ou les dirige, en utilisant des pratiques culturellement appropriées</li> <li>• Encourage les clients à participer à des réunions communautaires et aux efforts de collecte des données en ce qui concerne la planification future</li> <li>• Établit des liens avec les organisations locales, représentation au sein des comités de la communauté locale pour s'occuper des groupes vulnérables, notamment les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de favoriser la participation communautaire</li> <li>• Démontre des compétences en animation de groupes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilite la participation en toute sécurité des enfants dans la prise de décision et dans les rôles de direction</li> <li>• Facilite et encourage d'autres personnes à se mobiliser et à trouver leurs propres solutions</li> <li>• Établit des liens avec les autorités gouvernementales locales pour préparer les prévisions budgétaires, en commençant le niveau le plus bas d'autorité</li> </ul>	
Diffuser les informations, les politiques et les programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des systèmes d'information pertinents, tels que la radio et les panneaux communautaires</li> <li>• Utilise les systèmes oraux locaux de transmission de l'information</li> <li>• Utilise les réseaux sociaux et la presse écrite, selon ce qui existe</li> <li>• Utilise les modes de communication spécifiques au pays en lien avec le système de rapports du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de discuter de quelles informations il vaut mieux partager en utilisant quelle méthode de diffusion</li> <li>• Est capable de discuter de différents points stratégiques et des méthodes de diffusion de l'information au sein de la communauté</li> <li>• Démontre une compréhension de la structure de travail social spécifique à travers laquelle toutes les communications sur les questions relatives aux enfants vulnérables doivent passer</li> <li>• Démontre sa connaissance des modes de communication du pays en lien avec le système de rapports du gouvernement</li> </ul>

## Fonction centrale N° 5 : Compétences en collaboration

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p>Travailler au sein d'une équipe avec des personnes de son organisation et d'autres organisations communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mène une sensibilisation communautaire et communique avec d'autres prestataires de services</li> <li>• Accède à l'information appropriée et aux directives, politiques et procédures applicables liées au travail</li> <li>• Identifie les parties prenantes concernées à impliquer dans l'aide au client et à sa famille</li> <li>• Communique et collabore avec la communauté et avec les acteurs au niveau communautaire</li> <li>• Identifie les services disponibles et y accède en collaboration avec les programmes au sein de son organisation aussi bien qu'à l'extérieur de son organisation</li> <li>• Mobilise les groupes ou les communautés pour l'action et mobilise les ressources locales pour soutenir l'action à l'échelle communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa capacité de travailler dans une équipe</li> <li>• Est capable de travailler avec les règles et règlements de l'environnement de travail (organisationnel)</li> <li>• Est capable de participer à des réunions de planification collaborative</li> <li>• Est capable de mener ou de participer à des conférences sur les cas pour identifier les besoins et planifier les services</li> <li>• Démonstre compétences et connaissances dans le soutien des membres de l'équipe pour s'assurer que les objectifs sont atteints</li> <li>• Fait preuve d'un comportement personnel et de relations avec les collègues et/ou les clients qui sont conformes aux normes éthiques, aux politiques et aux directives</li> <li>• Démonstre sa capacité à travailler dans un environnement pluridisciplinaire et de satisfaire conjointement les besoins des individus, des ménages et/ou de la communauté</li> <li>• Démonstre sa capacité à collaborer avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation</li> <li>• Démonstre sa capacité à suivre des procédures pour travailler avec les groupes ou les communautés afin de mobiliser les ressources locales</li> </ul>

## Fonction centrale N° 6 : Organisation et « leadership » (direction)

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p>Suivre le calendrier d'un plan de travail conjointement avec son superviseur ou avec une équipe de travail composée d'autres para-professionnels qui se procurent un soutien mutuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit un plan élaboré individuellement ou conjointement avec le superviseur ou une équipe de travail</li> <li>• Décompose une tâche donnée en petites étapes successives [certaines étapes peuvent se dérouler en parallèle]</li> <li>• Donne/suggère le temps nécessaire pour chacune des étapes successives</li> <li>• Utilise des compétences en leadership</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à élaborer et suivre un plan de travail pour accomplir des tâches</li> <li>• Faire preuve de compétences pour visualiser différents éléments qui complèteront une mission donnée</li> <li>• Est capable d'utiliser l'information du temps estimé pour la réalisation des étapes constitutives et d'élaborer un projet de temps réaliste avec le soutien du superviseur</li> <li>• Démonstre des compétences en leadership et les qualités d'un bon leader</li> </ul>



## Fonction centrale N° 7 : Suivi et évaluation

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Participer au suivi et à l'évaluation des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiste le superviseur dans la création d'outils de S&amp;E</li> <li>• Fournit les informations requises en temps opportun pour les outils et processus de S&amp;E</li> <li>• Applique des normes de qualité et participe à des programmes d'amélioration de la qualité</li> <li>• Utilise des outils d'enregistrement et de communication – cela peut être des rapports écrits ou l'utilisation de l'ordinateur personnel, des téléphones mobiles, d'internet, des réseaux sociaux, de la communication électronique</li> <li>• Utilise des formats préconçus pour capturer les données démographiques, statistiques et narratives de base sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'observer et de décrire les situations dans les communautés de base à partir desquelles les outils peuvent être créés</li> <li>• Est capable d'identifier des approches pour améliorer les services ou les programmes</li> <li>• Est capable d'utiliser des méthodes et outils d'enregistrement et de comprendre les formats utilisés</li> </ul>
Documenter les évaluations et services fournis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient des dossiers simples</li> <li>• Identifie les résultats des services</li> <li>• Évalue ce qui fonctionne dans les plans ou interventions de services</li> <li>• Effectue un suivi continu des conditions individuelles et/ou familiales pour déterminer les changements, les avantages ou la nécessité de modifier les services</li> <li>• Contribue aux systèmes de suivi et à la collecte des données pour la recherche opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'enregistrer et de documenter à l'aide de formats et de textes rédigés acceptables</li> <li>• Est capable d'évaluer les progrès ou les lacunes dans les services</li> </ul>

## Fonction centrale N°8 : Développement de soi et des autres

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Identifier les futures opportunités de formation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances des besoins de développement des compétences</li> <li>• Participe à des occasions de formation et de développement personnel, selon ce qui est possible, pour améliorer ses capacités</li> <li>• Oriente les autres vers des opportunités d'apprentissage appropriées</li> <li>• Est capable d'aider à développer ceux qui travaillent à ses côtés, par exemple, d'autres volontaires ou des employés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'identifier et d'accéder à de futures opportunités d'apprentissage</li> <li>• Est capable de travailler avec d'autres et d'encourager l'apprentissage futur</li> </ul>
Identifier et développer les aptitudes nécessaires pour le développement futur de soi-même et des autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe et documente un plan pour le développement futur</li> <li>• Participe à la supervision de soutien</li> <li>• Participe à la revue de la performance ou à des évaluations avec son superviseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'identifier les futures opportunités de carrière</li> <li>• Est capable d'agir suivant les commentaires de clients et de collègues</li> <li>• Démontre sa compréhension des compétences de base en leadership (renforcement de la confiance)</li> <li>• Peut mettre en œuvre une relation superviseur/supervisé appropriée</li> </ul>

## VI. Fonctions et compétences des agents para-professionnels des services à l'enfance et à la jeunesse

### Qu'est-ce qu'un agent des services à l'enfance et à la jeunesse (CYCW) ?

L'agent des services à l'enfance et à la jeunesse est un travailleur particulier des services sociaux, différent des travailleurs sociaux et d'autres travailleurs des services sociaux comme les agents de développement communautaire. Dans les pays européens et scandinaves, on appelle ces agents des pédagogues sociaux et au Canada, aux USA, en Nouvelle-Zélande, en Ecosse, en Afrique du Sud, en Zambie et dans beaucoup de pays, on les appelle agents des services à l'enfance et à la jeunesse. On trouvera plus d'informations sur le travail des services à l'enfance et à la jeunesse, dont des revues spécialisées et des programmes d'enseignement sur CYC-NET (<http://www.cyc-net.org>).

Le *International Child and Youth Care Education Consortium* a défini le travail de services à l'enfance et à la jeunesse (CYCW) de la manière suivante :

*Les services professionnels à l'enfance et à la jeunesse s'intéressent au bébé, à l'enfant et à l'adolescent, normal ou avec des besoins particuliers, dans le contexte de la famille, de la communauté et de la durée de vie. La perspective développementale-écologique insiste sur l'interaction entre les personnes et les environnements physiques et sociaux, y compris les contextes culturels. La pratique des services à l'enfance et à la jeunesse comprend des compétences dans l'évaluation des besoins des clients et des programmes ; la conception et la mise en œuvre de programmes et d'environnements planifiés ; l'intégration des besoins préventifs et thérapeutiques pour le développement dans l'espace de vie ; la contribution au développement des connaissances et de la pratiques ; la participation à l'intervention de systèmes par des services directs, la supervision, l'administration, l'enseignement, la recherche, la consultation et le plaidoyer (Mattingly, 2006).*

Anglin (2001) simplifie la définition internationale mentionnée ci-dessus dans la description suivante du travail de services à l'enfance et à la jeunesse :

*Les services à l'enfance et à la jeunesse sont un travail avec des enfants et des jeunes, en tant que personnes, dans le but de promouvoir leurs compétences sociales et leur bon développement en participant à leurs environnements et expériences au jour le jour et en les utilisant et grâce à l'élaboration de relations thérapeutiques, surtout la relation avec l'enfant ou le jeune qui est l'objet d'attention. (Le mot « thérapeutique » est pris dans le sens de « ayant des pouvoirs de soins ou de guérison ; apportant des améliorations graduellement ou méthodiquement »).*

### Élaborer les fonctions et compétences pour les CYCW para-professionnels

On peut trouver en ligne (<http://www.acycp.org/practice-standards>) les compétences internationalement acceptées pour les services à l'enfance à la jeunesse par des CYCW **professionnels**. Les compétences décrites dans ce document sont conçues pour les CYCW **para-professionnels**, appelés parfois CYCW auxiliaires comme dans les politiques et lois de l'Afrique du Sud. Ces compétences ont été élaborées à deux niveaux et sont différentes et distinctes dans

autres compétences pour les agents para-professionnels des services sociaux qui ont été élaborées et apparaissent aussi dans ce document.

Comme les autres compétences, les compétences pour les services à l'enfance et à la jeunesse sont structurées par fonctions, compétences pratiques et compétences de formation. Cependant, contrairement aux autres compétences, elles sont désagrégées en deux niveaux. Le **niveau 1** concerne les agents qui reçoivent une formation de base de moins d'un an. Le **niveau 2** concerne les agents qui reçoivent une formation d'un à deux ans. Ainsi, les compétences permettent de former les agents des services à l'enfance et à la jeunesse depuis le niveau de base. Elles permettent de développer la formation et la pratique des services à l'enfance et à la jeunesse de manière progressive et évolutive, en pensant à la progression sur les échelons de carrière. Cette approche de la formation et du développement du personnel permet le passage de la formation de niveau 1 à la formation de niveau 2 et donc le développement progressif de l'agent para-professionnel de services à l'enfance et à la jeunesse. Cette approche du développement du personnel des services à l'enfance et à la jeunesse est aussi reflétée effectivement à la fois en Afrique du Sud ([www.naccw.org](http://www.naccw.org)) et en Zambie (<https://zaccw.wordpress.com/about/>).

## Fonctions, compétences pratiques et compétences de formation pour les agents para-professionnels de services à l'enfance et à la jeunesse

**Niveau 1 (moins d'un an de formation- Formation basée sur l'expérience qui donne aux apprenants une orientation sur les éléments centraux génériques dans ce domaine)**

**Niveau 2 (1-2 ans de formation de pratique et théorie du travail des services à l'enfance et à la jeunesse, avec une évaluation continue substantielle)**

*PP CYCW niveau 1*



*PP CYCW niveau 2*



## Fonction N° 1 des CYCW : Appliquer des compétences de base en communication

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p><b>NIVEAU 1.</b> Communique avec les enfants et les jeunes à risque lors d'interactions quotidiennes en utilisant des compétences spécifiques aux services à l'enfance et à la jeunesse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences en communication verbale et non-verbale sont démontrées dans des interactions quotidiennes qui enrichissent, enseignent et développent un enfant/jeune sans déranger les interactions quotidiennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend et est capable d'utiliser les compétences de base en communication spécifiques aux services à l'enfance et à la jeunesse dans l'espace de vie des jeunes personnes</li> </ul>
<p><b>NIVEAU 2</b> - Communique avec des enfants et jeunes à risque lors d'interactions quotidiennes, de moments de crises mineures et de développement, en utilisant des compétences spécifiques aux services à l'enfance et à la jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences en communication verbales et non verbale sont démontrées dans les interactions quotidiennes pour enrichir, enseigner, développer, évaluer et conseiller un enfant/jeune sans déranger les interactions quotidiennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend et est capable d'utiliser les compétences de base en communication spécifiques aux services à l'enfance et à la jeunesse dans l'espace de vie des jeunes personnes ainsi que pour le développement des enfants et des jeunes et pour la gestion des crises mineures</li> </ul>

## Fonction N° 2 des CYCW : Appliquer la connaissance des directives légales et éthiques

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p><b>NIVEAU 1</b> : Applique sa connaissance du code d'éthique et des directives légales de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaille conformément au code d'éthique de la pratique des services à l'enfance et à la jeunesse et aux exigences légales de base sur des domaines particuliers de la prestation de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de connaissances de base sur les manières de travailler de conformément à l'éthique du domaine professionnel et du lieu de travail spécifique et aux exigences légales de base sur des domaines particuliers de la prestation de services</li> </ul>
<p><b>NIVEAU 2</b> : Applique sa connaissance du code d'éthique et des directives légales de base ainsi que du signalement de la non-conformité aux règles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaille conformément au code d'éthique du domaine professionnel et du lieu de travail particuliers en prêtant une attention particulière à l'impact sur la sécurité et le bien-être des enfants/jeunes</li> <li>• Sait quand, où et comment signaler les mauvais comportements</li> <li>• Maintient des limites personnelles appropriées dans son travail avec les enfants et les jeunes</li> <li>• Comprend les bases de la législation qui aura un impact sur son travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de connaissances de base sur les manières de travailler de conformément à l'éthique du domaine professionnel et du lieu de travail spécifique tout en prêtant une attention particulière à l'impact sur la sécurité et le bien-être des enfants/jeunes</li> <li>• Capable de décrire le processus de signalement de mauvais comportements</li> <li>• Montre qu'il/elle comprend ce qu'est la confidentialité dans le contexte des risques</li> <li>• Capable de décrire le concept du maintien de limites personnelles</li> <li>• Travaille en ayant conscience des implications légales de son travail</li> </ul>

### Fonction N° 3 des CYCW : Travailler avec d'autres : travail d'équipe et compétences de base en leadership

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p><b>NIVEAU 1</b> : Fait partie d'une équipe multidisciplinaire, gardant au premier plan des discussions le bien-être et les intérêts des enfants/jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuie les membres de l'équipe dans l'évaluation et la mise en œuvre de routines et d'activités avec les enfants et les jeunes à risque en faisant des observations sur les enfants/jeunes dans des situations de tous les jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre une connaissance de l'importance du travail d'équipe, de ses fonctions et des limites professionnelles</li> </ul>
<p><b>NIVEAU 2</b> : Fait partie d'une équipe pluridisciplinaire, gardant au premier plan des discussions le bien-être et les intérêts des enfants/jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des comptes rendus sur les observations, les évaluations simples et discute avec l'équipe pluridisciplinaire, en faisant des recommandations et en suivant les actions et décisions prises sur cette base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaît la dynamique d'un travail de groupe efficace, ses fonctions et la manière de travailler dans et à travers les limites professionnelles</li> </ul>



## Fonction N° 4 des CYCW : Impliquer les enfants/jeunes dans les services

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Implique le/les parent(s), les frères et sœurs et d'autres membres de la famille élargie en montrant l'exemple d'interactions favorisant le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaille à améliorer la quantité et la qualité des contacts de l'enfant/jeune avec les membres de sa famille en incluant des membres absents ou décédés lorsque cela est dans le meilleur intérêt de l'enfant/jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre qu'il/elle comprend l'importance des relations familiales dans la vie d'un enfant/jeune et a des interactions favorisant le développement</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Implique le/les parent(s), les frères et sœurs et d'autres membres de la famille élargie pour qu'ils comprennent les besoins de l'enfant/jeune et répondent de manière favorisant le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecte le fonctionnement familial et encourage l'implication de tous les membres de la famille et la connexion entre eux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable d'expliquer comment offrir un soutien aux membres de la famille tout en garantissant la sécurité de l'enfant/jeune</li> </ul>

## Fonction N° 5 des CYCW : Faciliter les évaluations de l'enfant/de la famille et participer à l'élaboration de plans de services de base

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
NIVEAU 1 : Participe aux évaluations du développement en apportant une perspective sur le bien-être et le meilleur intérêt de l'enfant/jeune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des informations en communiquant des informations de base sur les interactions impliquant l'enfant/ le jeune dans son lieu de vie</li> <li>• S'implique avec l'enfant/le jeune dans le processus d'évaluation d'une façon appropriée à son âge et qui minimise l'anxiété et la peur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable d'expliquer l'objectif d'une évaluation du développement et du plan individuel de développement (IDP) et les informations qui doivent être fournies à ce niveau basique de para-professionnel</li> <li>• Démontre sa compréhension de l'application d'une approche du processus d'évaluation adaptée aux enfants/jeunes et qui réduit la peur et l'anxiété</li> </ul>
NIVEAU 2 : Participe à l'évaluation du développement et à l'élaboration d'un plan de services de base et du plan individuel de développement (IDP) en y apportant une perspective sur le bien-être et du meilleur intérêt de l'enfant/du jeune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des observations de base pour les objectifs de l'évaluation dans toutes les dimensions du développement ainsi que des quadrants du cercle du courage</li> <li>• Contribue à l'élaboration du plan de service de base en concertation avec les autres membres de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer l'objectif de l'évaluation du développement et de l'IDP, les informations qui doivent être fournies à ce haut niveau para-professionnel, les composantes de l'IDP et comment elles sont préparées</li> </ul>

## Fonction N° 6 des CYCW : Apporter un accompagnement de soutien

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Tire parti des moments planifiés et spontanés dans l'espace de vie pour créer des expériences prévisibles, régulières et cohérentes qui conduisent à la croissance et au développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des techniques simple de travail dans le lieu de vie pour que se produisent des routines et des activités développementales de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer l'importance des routines et comment on les utilise pour favoriser le développement</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Apporte des techniques d'accompagnement dans l'espace de vie particulières aux services à l'enfance et à la jeunesse lors d'interactions de routine avec les enfants, les jeunes et leurs familles pour qu'il puisse y avoir des activités de développement et des activités thérapeutiques simples</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporte un accompagnement dans l'espace de vie en utilisant des techniques de communication telles que l'écoute réflexive, la communication verbale et non-verbale, la résolution de problèmes, le recadrage dans des interactions telles que des conversations individuelles, des conversations de groupe et d'autres activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre une compréhension des techniques de base en accompagnement dans l'espace de vie et de comment et quand les appliquer</li> </ul>

## Fonction N°7 des CYCW : Documenter les systèmes de suivi et y contribuer

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1: Prend en charge l'administration du travail de services de base à l'enfance et à la jeunesse, par exemple les enregistrements et les check-lists qui documentent les interactions dans l'espace de vie ainsi que les données de base relatives aux services fournis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistre et utilise de manière cohérente et intelligente les check-lists et autres outils de collecte de données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension de l'importance des enregistrements et des rapports et des raisons de les faire</li> <li>• Montre sa capacité à mettre en œuvre les outils pertinents</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Fait des observations, tient des registres et donne un feedback en utilisant des outils spécifiques aux services à l'enfance et à la jeunesse dans un contexte de travail de routine de services à l'enfance et à la jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observe, enregistre, analyse et compile des rapports basiques en utilisant à la fois des données quantitatives et qualitatives, recueillies en utilisant des outils spécifiques de services à l'enfance et à la jeunesse qui documentent les interactions dans l'espace de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension de l'importance des enregistrements et des rapports et des raisons de les faire</li> <li>• Démontre sa connaissance des outils utilisés, de ce à quoi il faut s'intéresser et de la manière de synthétiser les informations dans un rapport</li> </ul>

## Fonction N°8 des CYCW : Appliquer les connaissances sur les droits des enfants et des jeunes et promouvoir de leur participation dans la prise de décision

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Promeut et défend les droits des enfants et des jeunes et encourage leur participation lors de la prise de décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promeut les droits des enfants et des jeunes dans leurs lieux de vie quotidienne et leur donne des possibilités de faire des choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de décrire les droits des enfants et des jeunes</li> <li>• Capable de décrire différentes occasions où les enfants et les jeunes pourraient faire leurs propres choix</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Promeut et défend les droits des enfants et des jeunes, à la fois dans leurs espaces de vie et par rapport aux autres intervenants</p> <p>Promeut la participation des enfants à la prise de décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promeut les droits des enfants et des jeunes dans leurs espaces de vie quotidienne et à travers des interactions proactives avec d'autres intervenants</li> <li>• Offre des possibilités aux enfants et aux jeunes et les prépare à des possibilités de prendre des décisions appropriées à leur âge qui affectent leur vie</li> <li>• Défend les enfants et les jeunes qui ne peuvent que peu ou pas se faire entendre et crée des occasions de faire entendre leur opinion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de décrire les droits des enfants et des jeunes</li> <li>• Capable de décrire ce que sont les « décisions appropriées à l'âge » et comment on peut utiliser différentes possibilités pour permettre eux enfants et aux jeunes de participer à la prise de décisions</li> </ul>

## Fonction N° 9 des CYCW : Répondre aux besoins des enfants handicapés et de leurs parents

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Répond aux besoins pratiques des enfants et jeunes en situation de handicap ainsi que de ceux de leurs parents/tuteurs au sein de leur lieu de vie afin de faciliter leur bon développement et leur indépendance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous supervision, apporte une assistance pratique et des informations aux parents qui ont des enfants et des jeunes en situation de handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'une compréhension de base des besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap en termes de fonctionnement quotidien.</li> <li>• Fait preuve d'empathie et de compréhension en communiquant sur ce sujet avec les parents et autres tuteurs.</li> <li>• Apporte des ressources pertinentes au niveau local pour les référencement.</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Fait des plans et répond aux besoins pratiques des enfants et jeunes en situation de handicap et de leurs parents/tuteurs au sein de leur lieu de vie afin de faciliter leur bon développement et leur indépendance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous supervision, apporte une assistance pratique ainsi qu'une stimulation et des activités ciblées sur le développement dans le lieu de vie des enfants et des jeunes en situation de handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer avec des exemples comment déterminer que des enfants ou des jeunes ont différents types de troubles du développement</li> <li>• Démontre sa connaissance des ressources pertinentes au niveau local pour les référencement</li> <li>• Fait preuve d'une compréhension de base des besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap pour ce qui est de leur fonctionnement quotidien ainsi que de la manière d'utiliser les événements quotidiens</li> </ul>

		<p>dans l'espace de vie pour favoriser le développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'empathie et de compréhension en communiquant sur ce sujet avec les parents et autres tuteurs</li> </ul>
--	--	--

**Fonction N° 10 des CYCW : Promouvoir et organiser des activités communautaires pour les enfants afin de les impliquer dans une activité saine**

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
NIVEAU 1 : Organise des jeux et des activités de loisirs avec les enfants / jeunes individuellement et en groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crée diverses possibilités de loisirs comme le sport, le jardinage, la lecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut décrire diverses activités pour les enfants / jeunes, individuellement et en groupe</li> </ul>
NIVEAU 2 : Organise des jeux et des activités de loisirs favorisant le développement avec les enfants / jeunes, individuellement ou en groupes, pour les aider dans leur développement personnel et social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crée diverses possibilités de loisirs favorisant le développement</li> <li>• Garantit la pleine participation des enfants et des jeunes à la conception et à la mise en œuvre de toutes les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut présenter un large éventail d'activités en comprenant comment promouvoir le développement individuel et les compétences sociales</li> <li>• Démontre sa compréhension de la participation des enfants / des jeunes à la planification des activités</li> </ul>

## Fonction N°11 des CYCW : Fournir des services quotidiens de base et des services pour le développement des enfants et des jeunes, pour aider à leur développement

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Fournit des services de base et de développement aux enfants et aux jeunes, en utilisant des pratiques basiques dans le lieu de vie, comme cela est décrit dans la littérature pour les CYCW</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des tâches basiques et des activités qui contribuent aux services holistiques à l'enfant/ au jeune et à son développement</li> <li>• Fait preuve de compétences en services de base pour les enfants et les jeunes à risque à l'intérieur des routines et de leur lieu de vie</li> <li>• Crée un environnement physiquement et émotionnellement sûr</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A une compréhension de base des principes de base de la pratique des services à l'enfance et à la jeunesse</li> <li>• Capable de décrire et de démontrer les éléments clés de la création d'un espace émotionnel et physique sûr pour les enfants et les jeunes</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Fournit des services basiques et de développement protégeant les besoins physiques, émotionnels, spirituels, cognitifs et sociaux des enfants et des jeunes, en utilisant des techniques en lieu de vie, telles que décrites dans la littérature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des tâches et des activités qui contribuent à des services holistiques et spécifiques et au développement de l'enfant/du jeune</li> <li>• Démonstre des compétences en services de base pour les enfants et les jeunes à risque afin de répondre à leurs besoins physiques, émotionnels, spirituels, cognitif et sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre sa compréhension de la raison d'être des routines dans les services pour ce qui est d'encourager le développement et la protection ainsi que de leur mise en œuvre</li> </ul>



## Fonction N°12 des CYCW : Appliquer une gestion de base du comportement avec les enfants

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Applique des techniques simples de gestion du comportement et de soutien dans les contextes du travail de routine des services à l'enfance et à la jeunesse dans le cadre du plan de développement individuel de l'enfant / du jeune (IDP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des compétences telles que l'utilisation de conséquences naturelles et le renforcement positif, ainsi que la diversion.</li> <li>• Crée des environnements qui favorisent un comportement positif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer la différence entre la discipline positive et des pratiques coercitives ou punitives</li> <li>• Peut expliquer le concept de gestion du comportement</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Applique des techniques proactives de gestion du comportement et de soutien dans la ligne de l'IDP de l'enfant / du jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise de manière proactive les techniques de gestion du comportement dans l'espace de vie telles que le contrôle de proximité, la diversion, des techniques simples de désescalade et les conséquences négociées pour résoudre les problèmes mis en évidence dans l'IDP de l'enfant / du jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer le principe de la discipline positive</li> <li>• Démontre des techniques telles que le contrôle de proximité, la diversion, les techniques simples de désescalade et les conséquences négociées</li> </ul>

## Fonction N°13 des CYCW : Maintenir des environnements planifiés dans le travail de services à l'enfance et à la jeunesse

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Participe au maintien de base des environnements planifiés qui appuient le développement dans l'espace de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crée un environnement calme, prévisible, sûr et convivial pour les enfants et les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension pratique de ce qui est nécessaire pour planifier et créer un environnement sûr et rassurant</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Participe à maintenir des environnements planifiés pour que les routines et les activités aident au développement dans l'espace de vie et promeuvent la croissance et le développement de l'enfant / du jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crée un environnement calme, prévisible, sûr et convivial pour les enfants et les jeunes, qui soutienne le sentiment d'appartenance grâce à des espaces sociaux, la maîtrise grâce à des meubles et des agencements qui sont à la taille d'un enfant/jeune et l'indépendance en leur donnant des choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut expliquer la connexion entre l'espace, la croissance et le développement au moyen d'exemples pratiques</li> </ul>

## Fonction N°14 des CYCW : Effectuer un travail de base dans l'espace de vie

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Met en œuvre des pratiques de base du travail dans l'espace de vie pour qu'il puisse y avoir des routines et des activités simples de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des activités et des routines quotidiennes pour aider les enfants / jeunes et leurs familles à éprouver un sentiment d'appartenance, à acquérir des compétences, à faire des choix et à s'occuper des autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de décrire les routines et les activités dans l'espace de vie et de donner des exemples simples de la façon dont celles-ci peuvent aider les enfants et les jeunes à se développer</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Met en œuvre un travail dans l'espace de vie lors d'interactions régulières avec les enfants, les jeunes et leurs familles pour qu'il puisse y avoir des routines, des activités thérapeutiques de développement et de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous la supervision et sur la base de plans de développements individuels de l'enfant / du jeune, attribue et ajuste les routines, les tâches et les activités aux enfants, aux jeunes et à leurs familles, d'une manière qui convienne à leurs forces et leurs besoins de développement individuels, dans le contexte d'interactions individuelles ou de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre sa compréhension du fait que l'espace de vie est le contenant à l'intérieur duquel tout le travail développemental et thérapeutique se réalise</li> <li>• Peut expliquer comment le travail dans l'espace de vie peut être développemental et thérapeutique</li> <li>• Peut expliquer le concept de réponses individualisées aux enfants et aux jeunes</li> </ul>

## Fonction N°15 des CYCW : Soutenir les autres agents dans leur travail avec les enfants particulier à risque

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
NIVEAU 1 : Aide les nouveaux employés à développer des limites professionnelles et des attitudes professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutient la réflexion personnelle de ses nouveaux collaborateurs sur les comportements et les attitudes personnelles qui ne sont pas professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fait preuve d'une capacité à comprendre comment le comportement d'un enfant / adolescent exprime un besoin et comment répondre au besoin autant qu'au comportement.</li> </ul>
NIVEAU 2 : Fait preuve d'une capacité à comprendre les besoins des enfants qui peuvent avoir un impact sur ses propres sentiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilise des approches qui démontrent une compréhension de l'importance de la conscience de soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fait preuve d'une capacité à voir le comportement comme une information sur le développement</li> </ul>

**Fonction N°16 des CYCW : Fournir une assistance à la mise en œuvre de programmes et d'activités pour les enfants et les jeunes sur la base de leurs besoins développementaux identifiés**

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Apporte une assistance à la mise en œuvre de programmes planifiés pour les enfants et les jeunes au sein de leur espace de vie pour stimuler un développement normal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec une supervision, met en œuvre des activités dans l'espace de vie des enfants et des jeunes qui leur donnent des choix, de la pratique et de la répétition</li> <li>• Choisit parmi une variété d'activités et individualise les activités pour l'enfant / le jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est conscient du fait que les activités peuvent stimuler le développement dans le travail de services à l'enfance et à la jeunesse</li> <li>• Fait preuve d'une capacité à choisir parmi diverses activités ; individualise les activités pour l'enfant / le jeune</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Met en œuvre des programmes et des activités pour les enfants et les jeunes sur la base de leurs besoins développementaux identifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des activités de groupe et individuelles axées sur le développement dans les contextes des services à l'enfance et à la jeunesse</li> <li>• Crée une variété de choix qui correspondent aux besoins des différents enfants / jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une connaissance de la fonction des activités dans un programme</li> <li>• Fait preuve de créativité et d'ingéniosité dans la préparation et l'identification d'activités et de programmes pour les enfants et les jeunes</li> </ul>

**Fonction N° 17 des CYCW : Appuyer les objectifs du DPE (développement de la petite enfance) grâce à des services hors de centres**

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
NIVEAU 1 : Fournit des activités basiques de stimulation intentionnelle pour l'enfant dans son espace de vie afin de soutenir les objectifs du DPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des activités de stimulation intentionnelle et donne un feedback, comme cela a été discuté avec son superviseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cite et démontre des activités simples de stimulation intentionnelles qui appuient le DPE</li> </ul>
NIVEAU 2 : Met en œuvre des activités de stimulation intentionnelle spontanées et planifiées pour l'enfant dans son espace de vie afin d'appuyer les objectifs du DPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre, observe, évalue et enregistre les activités de stimulation intentionnelles, fait des recommandations et donne un feedback, comme cela a été discuté avec son superviseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre une compréhension des besoins de base de DPE des enfants et de comment les activités peuvent stimuler leur développement</li> </ul>

## Fonction N°18 des CYCW : Utilisation de soi-même

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
NIVEAU 1 : Montre une compréhension basique de l'utilisation de soi-même dans l'espace de vue du travail de service à l'enfance et à la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démontre une conscience basique de soi dans l'utilisation des compétences interpersonnelles avec les enfants et les jeunes à risque et leurs familles dans l'espace de vie de l'enfant / du jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est conscient de ses propres croyances et valeurs et de leur impact potentiel sur ceux avec qui il/elle travaille</li> <li>Démontre sa capacité à voir le point de vue de l'enfant / du jeune</li> </ul>
NIVEAU 2 : Développe son moi comme une ressource pour le travail de service à l'enfance et à la jeunesse, y compris sa capacité à réfléchir sur ses actions et ses comportements personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fait usage de la supervision consultative, des possibilités de formation et des stratégies de développement et de prise en charge de soi pour assurer sa croissance et son apprentissage personnels et professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capable de décrire l'utilisation des relations comme le noyau du travail de service à l'enfance et à la jeunesse</li> <li>Peut expliquer le modèle KSS (connaissances, compétences et soi) et comment il s'applique dans les interactions dans l'espace de vie</li> </ul>

**Fonction N°19 des CYCW : Appliquer aux individus et aux familles des connaissances de base sur le développement de l'enfant/ le développement humain et des informations de base sur la parentalité**

Domaines fonctionnels des CYCW para-professionnels	Compétences pratiques des CYCW para-professionnels	Compétences de formation des CYCW para-professionnels
<p>NIVEAU 1 : Montre l'exemple et communique aux parents et aux membres de la famille les bonnes approches de soins aux enfants/jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporte des services aux enfants et aux jeunes aux côtés des parents, en démontrant les techniques et les activités de soins de base et en apportant leur aide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de décrire de bonnes approches basiques pour les activités et routines pour les services à l'enfance/la jeunesse et de donner des exemples</li> </ul>
<p>NIVEAU 2 : Fait des observations, des évaluations, des plans et une évaluation en utilisant les connaissances de base du développement de l'enfant et des jeunes pour structurer des routines et des activités dans l'espace de vie</p> <p>Fournit aux parents et aux membres de la famille des informations de base sur la parentalité en utilisant différentes méthodologies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique des connaissances de base du développement de l'enfant et des jeunes lors de l'observation et de l'évaluation et, sous surveillance, les applique à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités et des routines dans l'espace de vie de l'enfant / du jeune</li> <li>• Communique des informations de base sur la parentalité aux parents/tuteurs et aux familles, par l'exemple, l'accompagnement dans l'espace de vie et des réunions dans groupe familial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'une connaissance de base des théories du développement au cours de la vie</li> <li>• Fait preuve d'une connaissance de base de l'approche du développement dans la mesure où elle s'applique à l'espace de vie des enfants et des jeunes à risque ainsi que de leurs familles</li> </ul>



## VII. FONCTIONS ET COMPETENCES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX PARA-PROFESSIONNELS

### Introduction aux fonctions et compétences des para-professionnels des services sociaux

Les agents sociaux para-professionnels (PSW) centrent souvent leurs activités sur les enfants vulnérables et sur les questions touchant à la protection de l'enfant mais leur travail dans la communauté peut aussi concerner d'autres populations vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes souffrant de maladie mentale ou d'autres importantes populations à risque ou contaminées par le VIH, entre autres. Pour définir plus clairement le travail de ce groupe, l'IGPP a voulu élaborer une série ou un cadre de fonctions et compétences spécifiques aux PSW et basées sur le travail social en tant que discipline. La matrice des domaines fonctionnels, compétences pratiques et compétences de formation est conçue pour servir de référence utile pour la préparation de descriptions de postes et pour les programmes de formation avant ou après la prise de fonctions ou l'évaluation de la performance des PSW qui travaillent comme prestataires de services directs dans le secteur des services sociaux. On notera cependant que les compétences incluses devront toujours être utilisées de manière sélective ou complétées selon le contexte et les objectifs du programme.

Chaque fonction à l'intérieur de ce cadre est divisée en une série de domaines fonctionnels liés et plus spécifiques pour les para-professionnels, détaillant les domaines de travail ou d'action les plus courant pour les PSW. Sous chaque domaine fonctionnel, les compétences sont indiquées à la fois pour la pratique et pour la formation. Les compétences pratiques sont les connaissances, compétences ou capacités attendues d'un travailleur et qu'il peut utiliser dans son travail. Ces compétences peuvent être utilisées pour développer ou évaluer ses compétences et peuvent faire partie de sa description de poste. Les compétences pratiques doivent être directement observables par un superviseur ou grâce à la documentation de la pratique du para-professionnel (évaluations, notes de progrès, plans de service). Les compétences de formation, elles, sont des connaissances, compétences ou capacités attendues devant être obtenues par un apprentissage en classe ou sur le terrain. Elles doivent être observées dans le cadre de la formation grâce à des exercices, des jeux de rôles ou, dans certaines situations, grâce à un document écrit comme un examen ou un test de certification. Nous avons essayé d'utiliser un langage axé sur le comportement pour présenter ces compétences de formation afin qu'elles puissent être utilisées comme objectifs de formation ou pour l'évaluation de la réussite de la formation.

Les fonctions génériques/centrales décrites dans la section V ci-dessus peuvent être applicables aussi aux PSW et c'est pourquoi on les a adaptées pour servir de base à des fonctions, domaines fonctionnels et compétences plus spécifiques à la discipline. Les domaines fonctionnels qui sont tirés directement des fonctions génériques/centrales sont présentés sur un fond de couleur verte tandis que ceux qui ont été élaborés spécifiquement pour les para-agents sociaux sont présentés sur fond gris.

La section XIII comprend des références qui ont été incluses dans l'étude environnementale qui a été faite pour élaborer la matrice des fonctions et compétences spécifiques aux para-professionnels.

**La Section XI comprend un glossaire des principaux termes.**

**Fonction N° 1 des PSW : Utilisation de la communication pour être en relation avec les clients et à obtenir les informations nécessaires**

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Communique avec des individus, des familles et d'autres travailleurs dans leur contexte culturel unique, notamment en tenant compte des coutumes locales et en utilisant la langue locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de compétences culturelles à travers l'utilisation d'un langage approprié, les salutations et à qui on parle en premier (protocole)</li> <li>• Comprend les valeurs éthiques et les pratiques culturelles de la communauté locale et utilise cette compréhension pour faciliter une communication efficace et tenant compte du genre avec les enfants, les adolescents et les adultes</li> <li>• Fait preuve d'ouverture lorsque confronté à des informations nouvelles sur le contexte culturel de la famille ou de la communauté et cherche à obtenir ces informations en posant des questions et en sollicitant des commentaires en retour (feedback)</li> <li>• Communique efficacement les messages de protection et les impératifs de sécurité aux familles et autres aidants liés à la population vulnérable servie (par ex. les enfants) en utilisant un langage simple et sans jugement et sollicite des commentaires en retour pour s'assurer de la bonne compréhension des messages</li> <li>• Utilise des méthodes claires et sans jugement de communication, comme par exemple une écoute et une réponse actives et empathiques, l'établissement d'un dialogue et de relations ouvertes avec les clients (par ex. les enfants, leurs familles et d'autres populations vulnérables)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définit ce que signifient des compétences culturelles et propose des exemples liés à la situation de la communauté servie</li> <li>• Discute des valeurs éthiques de la communauté servie</li> <li>• Donne des exemples de communication verbale et écrite claire, concise et correcte</li> <li>• Fait preuve de capacité à écouter et répondre de manière active et empathique</li> <li>• Sait comparer et expliquer en quoi la communication avec des enfants et des adolescents diffère de la communication entre adultes</li> <li>• Démontre sa capacité de suivre des instructions promptement et de manière appropriée</li> <li>• Démontre sa capacité de donner des informations à propos des services disponibles</li> <li>• Est à même d'expliquer si les services sont ou ne sont pas culturellement appropriés et accessibles aux clients et aussi s'ils sont disponibles directement, ou par le biais de la traduction, dans la langue principale des clients</li> </ul>
Engage les clients et les membres de leurs familles dans un dialogue sur leurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établit une relation de confiance avec les clients de manière à ce qu'ils puissent parler et agir sans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à impliquer les clients et de leurs familles dans le cadre d'une communication claire, une écoute et une réponse active et</li> </ul>

<p>besoins, leurs points forts, les objectifs et les services</p>	<p>crainte de répercussion ou de jugement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établit une relation de confiance mutuelle avec les clients et leurs familles, en reconnaissant leurs points forts comme les difficultés à résoudre</li> <li>• Identifie les services et ressources disponibles au sein de la communauté et la manière d’y accéder</li> <li>• S’appuie dans les discussions sur des connaissances élémentaires en matière de programmes de santé, éducation, développement de la petite enfance, soutien juridique, nutrition, hébergement, renforcement économique des ménages et protection sociale ainsi que les options de protection de l’enfance et de soins alternatifs, disponibles pour favoriser le bien-être des clients, y compris les populations particulièrement vulnérables et comment accéder ces services</li> </ul>	<p>empathique en vue d’identifier les points forts et les besoins des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre des manières de faciliter la participation des clients et des membres pertinents de leurs familles lors des processus de fixation d’objectifs et de prise de décisions</li> <li>• Démontre l’utilisation de méthodes de communication appropriées pour les clients, notamment des techniques de communications adaptées aux enfants, aux personnes âgées ou aux personnes handicapées en s’appuyant sur leurs aptitudes et leurs limitations</li> <li>• Explique les relations à l’intérieur de la famille ou de l’organisation, sait notamment qui a de l’autorité ou du pouvoir et en reconnaît l’impact sur le processus d’engagement et sur une participation éthique et en toute sécurité des personnes concernées.</li> <li>• Décrit les services et ressources disponibles au sein de la communauté dans un langage compréhensible pour les clients concernés et leurs familles</li> <li>• Identifie les services sociaux clés et les critères permettant de se prévaloir des ressources disponibles au sein de la communauté.</li> </ul>
---	---	---

## Fonction N° 2 des PSW : Mettre en œuvre les connaissances relatives aux besoins des clients x

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p>Applique aux individus et à leurs familles des connaissances de base sur le développement humain et notamment sur le développement de l'enfant et son bien-être psychologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie la nécessité d'un soutien psychosocial et des capacités d'adaptation chez les clients</li> <li>• Offre le bon fonctionnement psychosocial en réponse à une perte spécifique, un traumatisme ou un stress permanent</li> <li>• Identifie les problèmes liés à l'âge et au développement et la manière dont ils s'appliquent au comportement ou aux besoins des clients</li> <li>• Donne des conseils pratiques aux parents sur la parentalité positive et les alternatives aux châtiments corporels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les mécanismes basiques du développement humain qui sous-tendent le fonctionnement psychosocial</li> <li>• Explique les avantages et les conséquences d'un bon fonctionnement psychosocial et comment y parvenir</li> <li>• Explique les étapes de base du développement humain</li> <li>• Explique les pratiques positives dans le soin aux enfants, en incluant le rôle des familles au développement et au bien-être de l'enfant</li> <li>• Explique les différents styles d'éducation parentale et de soins en fonction des valeurs culturelles et éthiques de la communauté et leurs conséquences pour l'enfant</li> </ul>
<p>Applique des connaissances relatives aux règles juridiques et éthiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait référence aux codes éthiques spécifiques au pays dans lequel il ou elle exerce et aux associations professionnelles pertinentes</li> <li>• Promeut le respect des lois et normes mondiales pertinentes, par ex. pour promouvoir la protection de l'enfance et dissuader les pratiques culturelles néfastes comme les MGF et les mariages précoces</li> <li>• Utilise des connaissances élémentaires des questions juridiques et politiques afin d'étayer des décisions relatives à la protection sociale, aux besoins du client et aux services</li> <li>• Identifie des situations et des circonstances juridiques ou éthiques susceptibles d'impliquer des infractions aux lois nationales relatives à la population des clients servis</li> <li>• Reconnaît les dilemmes où certaines lois nationales ne sont pas conformes aux normes des droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une connaissance de la législation pertinente et du code de déontologie dans le cadre des services fournis et du pays concerné</li> <li>• Explique les aspects légaux et les procédures qui affectent l'obtention de services, par ex. : certificats de naissance, questions de succession</li> </ul>

	<p>humains acceptées au plan mondial (par exemple dans le cas de lois anti-homosexualité quand on travaille avec à un enfant ou un adulte qui se pose des questions sur sa sexualité, de la criminalisation de la prostitution, des lois qui autorisent le mariage des enfants ou les mutilations génitales féminines). En fonction des limites acceptables dans le contexte communautaire, apporter un soutien individuel afin de trouver une solution aux problèmes constatés ou d'orienter la personne vers des organisations de soutien ou de plaider</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande l'aide de son superviseur ou d'une autre source d'expertise pour les situations problématiques au niveau juridique ou éthique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit l'engagement du para-professionnel envers les valeurs et les philosophies qui sous-tendent le travail dans le secteur social</li> <li>• Décrit les principales questions concernant le comportement éthique dans le travail avec des clients au niveau communautaire</li> <li>• Identifie la nécessité d'une intervention juridique ou de plaider</li> <li>• Décrit comment mettre en route une démarche juridique ou politique pour un client</li> <li>• Explique comment aider des clients à décider d'entreprendre une démarche motivée par des préoccupations juridiques ou éthiques ou liées à des risques de confidentialité</li> <li>• Décrit comment obtenir des conseils nécessaires sur des aspects juridiques ou éthiques de superviseurs ou d'autres experts</li> </ul>
<p>Applique les connaissances relatives aux droits de l'enfant, des jeunes, des familles et autres groupes vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise ses connaissances des droits de l'enfant et des autres populations vulnérables et notamment des directives/conventions internationales ainsi que des instruments de protection des droits spécifiques au pays (constitution, lois et politiques)</li> <li>• Participe à la promotion et au respect des droits de l'enfant et des autres populations vulnérables</li> <li>• Utilise ses connaissances des indicateurs relatifs aux violations des droits</li> <li>• Applique des connaissances qui tiennent compte du genre dans l'évaluation et la planification des services</li> <li>• Utilise ses connaissances des obstacles qui empêchent les groupes marginaux d'exercer leurs droits ainsi que ses compétences de plaider</li> <li>• Engage une conversation avec les enfants, les jeunes, les familles et autres populations vulnérables sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énonce les droits spécifiques des enfants et des autres catégories de populations vulnérables concernées par son travail</li> <li>• Démontre sa capacité à utiliser différentes lois protégeant l'enfant, sa famille et d'autres catégories de populations vulnérables</li> <li>• Démontre une connaissance des mesures spécifiques qu'un para-professionnel peut prendre pour protéger les droits des enfants et d'autres catégories de populations vulnérables</li> <li>• Démontre la capacité d'identifier des indicateurs signalant que les droits d'un enfant ou d'une autre personne vulnérable pourraient avoir été violés</li> <li>• Démontre une aptitude à inclure les questions de genre dans le processus décisionnel au niveau familial ou communautaire</li> <li>• Connait les différents droits humains dans la région et sanctionnés internationalement</li> </ul>

	<p>les droits humains et les responsabilités en s'appuyant sur des exemples tirés de l'expérience quotidienne et en utilisant un langage adapté à l'âge des interlocuteurs.</p>	
<p>Reconnaît des signes et problèmes liés à la toxicomanie et prendre les mesures appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique des connaissances relatives à la toxicomanie afin d'identifier des facteurs de risque chez les enfants, les jeunes et d'autres groupes vulnérables</li> <li>• Aborde les problèmes liés à la toxicomanie et notamment à l'alcoolisme dans le cas d'enfants vulnérables et d'aidants familiaux dans le cadre d'un plan de service</li> <li>• Réfère les individus avec un problème de toxicomanie vers des programmes de traitement et des groupes de soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne des exemples montrant comment la toxicomanie du client ou des membres de sa famille peut avoir pour effet de créer ou d'intensifier la vulnérabilité</li> <li>• Décrit un problème de toxicomanie en lien avec l'évaluation d'un client ou de sa famille et au moins une mesure à prendre dans le cadre d'un plan de service</li> <li>• Décrit l'impact de la toxicomanie sur d'autres maladies chroniques (VIH/sida, hépatite, par exemple) et comment les troubles addictifs peuvent avoir un impact sur le traitement médical</li> </ul>
<p>Reconnaît les problèmes liés au VIH/Sida et prendre les mesures appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les risques liés au VIH pour les enfants, les adolescents, les membres de familles et autres groupes vulnérables</li> <li>• Intègre ses connaissances à l'évaluation des risques et à la planification des services dans le cas des populations les plus à risque en matière de VIH, notamment les professionnels du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues injectables</li> <li>• Encourage et accompagne les clients des catégories à risque à se faire dépister pour le VIH et les aide à obtenir ce dépistage</li> <li>• Oriente les personnes séropositives vers les établissements de soins et s'occupe de leurs problèmes d'accès aux soins et aux traitements/ médicaments</li> <li>• Aide les clients prenant des médicaments pour le VIH/Sida à respecter leur protocole de traitement, notamment par le biais d'un accompagnement et d'une assistance à la résolution des problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de compétence en matière d'évaluation des risques pour le VIH et la toxicomanie</li> <li>• Décrit les services de santé et d'appui pour les personnes vivant avec le VIH</li> <li>• Décrit la dynamique de l'ostracisme lié au VIH pour les enfants, les membres de la famille ou d'autres personnes séropositives et peut indiquer au moins deux approches visant à atténuer cet ostracisme</li> <li>• Identifie les étapes dans l'aide aux clients susceptibles d'avoir été contaminés par le VIH en vue d'obtenir un dépistage et, en cas de résultats positifs, sait les orienter vers une prise en charge et des soins</li> <li>• Explique trois types de prévention du VIH, notamment les conseils de prévention primaire, la réduction des risques et des dommages et la prophylaxie préexposition (« PrEP »)</li> <li>• Décrit pourquoi les femmes enceintes peuvent nécessiter un dépistage du VIH ainsi que les approches de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie et prend en charge d'éventuels signes d'ostracisme liés au VIH grâce à l'éducation et à un accompagnement positif, notamment dans le cas d'un ostracisme lié au fait d'avoir un parent ou un autre membre de famille séropositif</li> </ul>	
Répond aux besoins spécifiques d'appui des personnes en situation de handicap, notamment les enfants et leurs parents et autres tuteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit, sous supervision, une assistance et des informations aux personnes en situation de handicap, à leurs parents ou autres tuteurs</li> <li>• Identifie les besoins en termes de soutien des individus handicapés, notamment des enfants et de leurs parents et les services communautaires disponibles pour répondre à ces besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une compréhension de base des besoins de soutien des enfants et autres individus en situation de handicap en termes d'accès aux services sociaux et de soutien aux parents/tuteurs, etc.</li> <li>• Fait preuve d'empathie et de compréhension lors de la communication avec les clients et les familles sur les besoins liés au handicap</li> <li>• Fait preuve de compréhension à l'égard des difficultés rencontrées par les personnes handicapées</li> <li>• Décrit les ressources pertinentes pour les référencement ou comment servir d'intermédiaire en vue de trouver des solutions alternatives si les ressources ne sont pas disponibles</li> <li>• Démontre une connaissance des différents types de handicap et connaît l'impact que peut avoir l'environnement dans chaque cas</li> </ul>
Applique des connaissances de base sur le logement, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les problèmes liés à l'environnement de la maison, la nutrition et l'hygiène qui doivent être abordés dans des situations de clients</li> <li>• Discute des sujets liés à la sécurité à la maison, à la nutrition et à l'hygiène avec des individus et des familles vulnérables et les réfère à des services pour aider au besoin</li> <li>• Enseigne et partage des connaissances pour que l'assainissement, la nutrition et les pratiques d'hygiène soient renforcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable de donner des informations pertinentes et à jour sur la santé, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène à la maison</li> <li>• Explique la santé, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène à la maison ainsi que des exigences spécifiques au pays ou à l'organisation en matière de santé ou de nutrition</li> </ul>
Applique des connaissances relatives au fonctionnement psychosocial ainsi qu'au soutien et aux stratégies d'adaptation qui s'y rattachent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les besoins des clients en termes de soutien psychosocial et de stratégies d'adaptation</li> <li>• Identifie les facteurs de stress et les points forts en vue de promouvoir un fonctionnement psychosocial optimal en réponse à une perte ou un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit les bases du développement humain qui sous-tendent le fonctionnement psychosocial</li> <li>• Explique les avantages d'un fonctionnement psychosocial optimal et comment y parvenir</li> </ul>

	<p>traumatisme spécifique ou à une situation de stress constant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communique des techniques parentales positives et des formes alternatives de discipline aux familles et collègues</li> <li>• Aborde les besoins spécifiques en termes de fonctionnement psychosocial des parents/tuteurs, comme par exemple les grand-mères et les met en relation avec des groupes et services de soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit des techniques d'éducation parentale positive et des formes alternatives de discipline</li> <li>• Décrit les besoins spécifiques des parents/tuteurs et la manière d'y répondre</li> </ul>
<p>Applique des connaissances relatives aux situations de crise et de traumatisme dans le cadre de l'évaluation et de la planification de services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les situations de crise ou de traumatisme pour les individus vulnérables</li> <li>• Identifie des événements traumatiques spécifiques antérieurs et actuels et évalue de quelle manière ces événements influencent leur fonctionnement présent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit les effets des traumatismes de l'enfance et en quoi ils peuvent affecter la manière de fonctionner des enfants et des adultes vulnérables</li> <li>• Est capable de décrire les composantes de base d'une évaluation des crises présentes et passées</li> <li>• Démontre qu'il est nécessaire d'intégrer l'impact du traumatisme sur les clients vulnérables dans l'évaluation et de la planification des services.</li> </ul>



### Fonction N° 3 des PSW : Travail direct avec les enfants, leurs familles et les autres catégories de populations vulnérables : Gestion des cas et coordination des services

Cette fonction inclut les services fondamentaux de gestion des cas et de coordination des services et s'appuie sur le processus de gestion des cas des services sociaux : prise de contact, évaluation, planification des services, prestation de services, référencement et suivi, tels que mis en œuvre par les para-professionnels.

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Identifie</b> les enfants vulnérables, leurs familles et les autres populations vulnérables pour une évaluation plus approfondie et un référencement vers d'autres services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des procédures et des approches approuvées, notamment des outils de sensibilisation et de recueil des données ainsi que des formulaires prescrits, en vue d'identifier les enfants, les familles et les autres groupes à risque ou rendus vulnérables par le VIH et le sida et d'autres situations difficiles en vue de procéder à une évaluation plus approfondie et à la mise en place de services appropriés</li> <li>• Veille à ce que les processus d'identification, de sélection et d'enregistrement soient correctement documentés, suivis de manière cohérente et impartiaux, grâce au recours à des procédures, des outils et des critères d'admission préétablis</li> <li>• Accepte les référencements d'individus dans le besoin (et les réoriente en fonction des besoins), notamment les enfants et les familles vulnérables qui lui sont adressés par des communautés, le gouvernement local et des ONG</li> <li>• Comprend le concept de l'intérêt supérieur d'un client et connaît les méthodes permettant de déterminer quel est cet intérêt supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une compréhension de ce qu'est une évaluation psychosociale dans le contexte environnemental (cadre de travail basé sur la personne dans son environnement)</li> <li>• Démontre sa capacité de mener à terme l'identification d'un cas et de remplir les outils et formulaires d'enregistrement</li> <li>• Démontre une compréhension du développement humain et des droits humains tels qu'appliqués aux enfants et aux adultes</li> <li>• Démontre la capacité à contribuer à la détermination de l'intérêt supérieur des clients, y compris des enfants</li> <li>• Décrit le processus d'acceptation et de réorientation des référencements vers et en provenance d'instances communautaires, comme les services sociaux, de santé ou d'éducation ou encore le gouvernement local, les organes religieux et les acteurs non gouvernementaux (ONG)</li> <li>• Est capable de documenter les référencements fournis aux clients et reçus par eux</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p>Mène une <b>évaluation</b> biopsychosociale fondée sur les points forts, en vue de déterminer les besoins et les ressources existantes du client et de sa famille, en ce qui concerne la santé, la protection sociale/ de l'enfant, les ressources économiques et les autres préoccupations sociales de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit une procédure approuvée pour évaluer un client et/ou une famille en vue d'identifier les actifs et les points forts ainsi que les lacunes et les besoins des ménages et des individus</li> <li>• Utilise des outils d'évaluation qui incluent les objectifs, les points forts et les difficultés comme points de départ pour établir une relation avec le client et les membres de sa famille et développer un plan de service</li> <li>• Identifie les préoccupations (besoins) et points forts du client et des membres de sa famille en distinguant les besoins et points forts biologiques, psychologiques, comportementaux et sociaux</li> <li>• Prévoit un environnement qui préserve l'intimité pour permettre aux clients de communiquer des informations personnelles tout en garantissant la confidentialité. Détermine quand il est nécessaire de parler individuellement avec le client ou le parent/tuteur ou quand une discussion impliquant d'autres membres de la famille est appropriée. Exemple : aider un ou une adolescent(e) à obtenir des services de santé sexuelle ou reproductive, ou un dépistage du VIH.</li> <li>• Identifie des facteurs de protection à différents niveaux, individuels, familiaux et communautaires</li> <li>• Aide les clients à prioriser leurs besoins et à identifier des sources potentielles de soutien formel comme informel et notamment les systèmes de soutien disponibles au sein de la communauté</li> <li>• Fait un usage approprié de questionnaires simples, de formulaires d'enregistrement et d'outils d'observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de sa connaissance des catégories d'évaluation ou des indicateurs</li> <li>• Démontre sa capacité à évaluer les besoins des clients comme des parents/tuteurs, en présence de la famille ou individuellement avec les clients (particulièrement dans le cas des adolescents)</li> <li>• Démontre sa capacité à utiliser des outils d'évaluation basés sur les objectifs, les atouts et les difficultés ou les besoins (comme par exemple : Indice du statut de l'enfant, Eco-Map, génogramme) en vue de rassembler les informations pertinentes à la planification de services à l'intention du client et de sa famille et d'identifier les systèmes de soutien dont peuvent bénéficier le client et sa famille</li> <li>• Explique la nécessité de respecter le droit à la vie privée et la confidentialité du client lors de l'obtention des informations nécessaires à l'évaluation</li> <li>• Démontre sa capacité d'utiliser avec efficacité et précision les protocoles d'évaluation approuvés, de ne faire que des promesses réalistes, avec franchise, honnêteté et dignité en respectant toutes les parties concernées</li> <li>• Est capable de transmettre en temps voulu les informations obtenues pour que les données soient saisies et que l'évaluation et les mesures recommandées puissent être approuvées</li> <li>• Documente correctement et en temps voulu les informations exigées et appropriées</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rassemble, transmet et reçoit des informations, tout en produisant, sous supervision directe, les informations écrites qui lui ont été assignées</li> <li>• Instruit les membres du ménage de manière à ce qu'ils puissent s'autonomiser et demander les services dont ils ont besoin et, le cas échéant, argumenter en vue de les obtenir</li> </ul>	
Participe au développement d'un <b>plan de services</b> de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implique activement les clients et les familles dans la prise de décisions concernant un plan d'action destiné à répondre à leurs besoins</li> <li>• Élabore un plan de services écrit comprenant des mesures recommandées et/ou un soutien et des objectifs spécifiques et mesurables</li> <li>• Identifie les ressources spécifiques notamment celles des organes du gouvernement local et d'autres ressources communautaires (institutions religieuses, organisations non gouvernementales, organisations médicales) afin d'obtenir des services au plan local</li> <li>• Identifie et incorpore au plan de services des référencement vers d'autres prestataires de services</li> <li>• Organise, en fonction des besoins, des réunions ou participe à des colloques avec d'autres prestataires en vue de déterminer des plans de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'impliquer la participation du client et de sa famille dans la sélection des services et interventions</li> <li>• Démontre sa capacité d'utiliser les constatations de l'évaluation en vue d'identifier les domaines de difficultés qui nécessitent des services</li> <li>• Démontre sa capacité d'identifier les points forts et les atouts en lien avec les constatations de l'évaluation à intégrer au plan de services</li> <li>• Identifie, en consultation si nécessaire avec le superviseur, des services ou des soutiens appropriés, en fonction de chaque domaine de difficultés</li> <li>• Est capable de relier les interventions prévues en un plan enregistré de service/soin</li> <li>• Démontre sa capacité à utiliser les ressources gouvernementales et non gouvernementales disponibles dans le pays en vue de planifier des services au niveau local (à savoir du village ou du quartier)</li> <li>• Est capable d'offrir des services de référencement aux clients vers d'autres prestataires de services</li> </ul>
Met en œuvre et coordonner des référencement et des services en utilisant une approche de <b>gestion des cas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre, une fois approuvés, un service, un plan de soin ou des interventions</li> <li>• Fournit des conseils, des informations et un soutien individuel en vue de palier les lacunes du service et répondre aux besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique comment appliquer certains aspects du plan de service dans le cadre des compétences du professionnel concerné en fonction des besoins ou des lacunes de services qui ont été identifiés</li> <li>• Démontre sa capacité d'observer et de communiquer les conditions (ou le</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutient le client ou les familles pour qu'ils obtiennent les documents juridiques ou administratifs nécessaires pour obtenir accès aux services sociaux disponibles</li> <li>• Aide les familles à choisir et à obtenir accès aux programmes ou ressources disponibles</li> <li>• Oriente les clients vers les ressources disponibles et fournit un suivi sur la base d'une constatation des besoins et des lacunes en termes de services</li> <li>• Documente les référencement et les services de manière à faciliter le suivi et le contrôle des progrès du client à atteindre les objectifs du plan de services. Suggère des alternatives lorsque le plan d'action prévu ne fonctionne pas ou qu'il est trop lent</li> <li>• Soutient, le cas échéant, les travailleurs sociaux ou les assistants sociaux gouvernementaux en les alertant et en leur signalant les cas d'urgence (par ex. problèmes de protection d'enfants ou d'adultes) ou cas nécessitant des services de santé mentale ou d'autres services professionnels et apporte son aide en assurant en cas de besoin le relais entre les clients et les services</li> <li>• Est familiarisé avec les procédures fonctionnelles normalisées en matière de référencement et sait qui contacter en cas d'urgence (à savoir : en cas de mauvais traitements, de négligence ou d'exploitation), notamment la police, les établissements de santé, etc.</li> <li>• Utilise efficacement des annuaires à jour, des listes ou des cartes qui indiquent les ressources, les agences et les services communautaires, locaux ou étatiques</li> </ul>	<p>statut) individuelles ou familiales, notamment tout changement ou mesures supplémentaires recommandées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est capable d'expliquer les exigences juridiques ou réglementaires applicables à certains services spécifiques ainsi que les directives pour le référencement</li> <li>• Explique de quelle manière les clients peuvent obtenir un soutien à différents niveaux et l'importance de maintenir des informations à jour sur les ressources, les agences et les services disponibles</li> <li>• Démonstre une utilisation correcte des formulaires, procédures et processus de référencement, notamment en ce qui concerne le suivi des cas</li> <li>• Démonstre une connaissance des systèmes et des ressources communautaires, notamment des parties prenantes principales, des instances décisionnelles formelles et informelles, des mécanismes et fonctions de soutien et des services disponibles au niveau de la communauté ou à un niveau supérieur</li> <li>• Obtient le soutien de son superviseur ou d'autres ressources consultatives pour des interventions complexes ou s'il s'agit de résoudre un conflit entre prestataires de service ou entre des membres de la famille ou de la communauté au nom d'un client</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Assurer un <b>suivi</b> permanent de la mise en œuvre du plan de services ou de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documente les évaluations et les services fournis en assurant la tenue des dossiers de base</li> <li>• Identifie les résultats des services</li> <li>• Évalue ce qui fonctionne dans le plan de services ou d'intervention</li> <li>• Assure un suivi permanent des conditions de l'individu et/ou de la famille afin d'identifier en temps utile un changement, un bénéfice ou la nécessité de modifier les services</li> <li>• Fournit un soutien et/ou obtient l'avis d'un superviseur ou d'un autre travailleur social gouvernemental (par ex. assistant social ou agent de protection social du district) en fonction des besoins afin de documenter les informations relatives à un cas</li> <li>• Effectue le suivi de certains cas spécifiques, portant à l'attention de son superviseur ou du travailleur social gouvernemental des questions urgentes comme des cas de maltraitance, de négligence ou de malnutrition, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique et démontre l'utilisation du système de compte-rendu du pays</li> <li>• Démonstre sa capacité à tenir les dossiers et à les documenter en utilisant des formulaires et des systèmes de notes reconnus</li> <li>• Donne des exemples d'évaluation des progrès ou des lacunes d'un service</li> <li>• Décrit des situations ou des cas dans lesquels la consultation du superviseur ou du travailleur social gouvernemental est nécessaire</li> </ul>
Participe au suivi (« <b>monitoring</b> ») et à l' <b>évaluation</b> des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des outils de compte-rendu ou de communication – il peut s'agir de rapports écrits ou de l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone mobile, d'Internet, des médias sociaux ou d'autres moyens de communication électronique</li> <li>• Utilise des formats conçus au préalable pour saisir des données démographiques, statistiques ou narratives sur le terrain</li> <li>• Aide son superviseur dans l'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation</li> <li>• Fournit les informations requises en temps opportun de manière à contribuer à la documentation et au suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa capacité à identifier des approches susceptibles d'améliorer les services ou les programmes</li> <li>• Démonstre sa capacité à utiliser des méthodes et outils d'enregistrement des données et de comprendre les formats utilisés à cet effet</li> <li>• Démonstre qu'il/elle comprend les concepts de qualité des services</li> <li>• Démonstre qu'il/elle comprend les mesures relatives à la qualité</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique des normes de qualité et participe à des programmes d'amélioration de la qualité selon ce qui est nécessaire pour l'organisation du service</li> </ul>	
<p>Participe au processus de <b>clôture de cas</b> en vue de déterminer si le client a atteint les objectifs et s'il est capable d'effectuer une transition hors services avec les référencement appropriés et un plan lui permettant de fonctionner une fois les services suspendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine efficacement si le client est prêt pour effectuer une transition hors des services de gestion des cas ou si un suivi plus approfondi est encore nécessaire à travers l'organisation d'une réunion participative avec le client, sa famille et d'autres parties prenantes-clés</li> <li>• Documente promptement toutes les mesures prises suivant le plan de services et la résolution du cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les critères et a la capacité d'évaluer si les clients et les familles sont prêts à effectuer leur transition hors services.</li> </ul>

## Fonction N° 4 des PSW : Travail direct avec les enfants, leurs familles et d'autres populations vulnérables : services de soutien direct

<p>Cette fonction inclut des services fournis directement par les para-professionnels au-delà de la fonction de gestion de cas et de coordination des services. De telles activités de soutien peuvent être mises en place, si l'organisation le considère approprié, sous la forme d'une intervention directe des para-professionnels menée avec une supervision et une aide appropriées.</p> <p><b>Domaines fonctionnels des para-professionnels</b></p>	<p><b>Compétences pratiques des para-professionnels</b></p>	<p><b>Compétences de formation des para-professionnels</b></p>
--	---	--

<p>Identifie le besoin d'obtenir des <b>services spécialisés</b> en fonction d'une évaluation préliminaire incluant la protection de l'enfant ou de l'adulte et des services de soutien psychosocial, des besoins aigus en santé mentale, des compétences parentales, un problème de toxicomanie, des interventions en cas de crise ou de traumatisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie, avec le soutien de son superviseur et/ou d'un travailleur social du gouvernement, les besoins en termes de services spécialisés, notamment des besoins psychosociaux complexes ou en cas de crise ou d'urgence,</li> <li>• Normalise et valide l'expérience du client en utilisant des compétences de soutien de base dans le but de l'amener à entrer en contact avec le para-professionnel et d'autres prestataires de services</li> <li>• Identifie les ressources nécessaires en matière de services spécialisés lorsque disponibles et le cas échéant travaille en avec d'autres en vue d'identifier des alternatives</li> <li>• Décrit les services disponibles ainsi que les critères d'admissibilité au client et à la famille et élabore une approche commune en vue de permettre l'accès à ces services</li> <li>• Oriente vers les services dont le client a besoin et cherche à résoudre les problèmes de manière à garantir l'accès aux services et leur acceptabilité</li> <li>• Assure un suivi et un contrôle des résultats du référencement et continue, le cas échéant, d'apporter un soutien supplémentaire et de contribuer à la résolution des problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les principes et les éléments du soutien psychosocial.</li> <li>• Démontre des compétences de base en soutien psychosocial conformes à l'assistance psychosociale de premier recours et notamment des compétences d'écoute empathique et de communication sans jugement</li> <li>• Démontre sa capacité à identifier les services spécialisés appropriés et de développer, en consultation avec le superviseur et d'autres travailleurs, des approches alternatives lorsque ces services n'existent pas/ne sont pas disponibles</li> <li>• Démontre sa capacité à travailler avec le client et la famille en vue de déterminer si les services sont acceptables et de résoudre des problèmes en matière d'accès et/ou d'acceptation des services</li> <li>• Fait preuve de compétences dans la liaison avec d'autres prestataires de services, explique les besoins du client et négocie les procédures nécessaires à l'obtention des services</li> <li>• Démontre sa capacité à assurer ce lien et à assurer un suivi</li> <li>• Explique le respect de la confidentialité dans les référencement et obtient des permissions en utilisant les protocoles exigés</li> </ul>
---	--	--



<p>Fournit un accompagnement de soutien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit un accompagnement de soutien à travers une écoute empathique, en aidant à identifier les besoins prioritaires et en formulant un plan pour les individus qui vivent ou risquent de vivre une situation de crise ou de traumatisme, qui ont besoin de protection sociale ou qui sont exposés à des risques liés au VIH/sida, les affectant eux-mêmes, leurs familles ou les membres de leur communauté</li> <li>• Fournit un soutien en fonction de son niveau de compétence professionnelle selon sa formation et son expérience</li> <li>• Identifie la nécessité de consulter des superviseurs ou des collègues qui peuvent apporter un soutien face à des difficultés en matière d'accompagnement</li> <li>• Identifie des sentiments de tristesse, de détresse ou d'anxiété et suggère des méthodes pour réduire le stress et entreprendre un changement de comportement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'une écoute active et de la capacité de synthétiser les préoccupations et les sentiments comme éléments d'un accompagnement de soutien</li> <li>• Fait preuve d'empathie et de compréhension à l'égard des sentiments et de la situation du client</li> <li>• Fait la preuve de sa capacité à motiver le client à prendre des mesures qui entraîneront une amélioration de sa situation et un renforcement de son aptitude à défendre ses propres droits</li> <li>• Identifie les problèmes qu'il ou elle se sent capable de traiter avec l'appui d'un superviseur</li> <li>• Identifie des services alternatifs extérieurs pour des questions qui dépassent le niveau de sa compétence du travailleur</li> <li>• Décrit les signes précoces de tristesse et de dépression et prévoit une action pour aider le client à réduire son stress émotionnel</li> <li>• Fait preuve d'une connaissance élémentaire des stratégies de motivation en vue d'aider un client à entreprendre un changement positif de comportement</li> </ul>
---	--	---

<p>Fait référence à ou Réfère vers des groupes de soutien non thérapeutique ou y participer (notamment animer de tels groupes si formé(e) spécifiquement au travail de groupe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les clients et les membres de famille susceptibles de bénéficier d'un échange d'expériences avec d'autres personnes ayant des problèmes similaires ou apparentés</li> <li>• Oriente les clients vers des groupes de soutien et les motive à y participer</li> <li>• Anime, à condition d'avoir été spécifiquement formé au travail de groupe, des groupes éducatifs et de soutien rassemblant des clients ayant des problèmes similaires ou apparentés</li> <li>• Identifie la nécessité de consulter des superviseurs ou des collègues qui peuvent offrir de l'aide sur les problèmes du groupe</li> <li>• Enregistre la participation au groupe par le biais de notes et de registres de participation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les critères qui régissent la participation des clients aux groupes de soutien non thérapeutique</li> <li>• Démontre des compétences d'animation de groupe</li> <li>• Démontre des compétences de sensibilisation lorsqu'il s'agit de convaincre les clients ou les familles de s'impliquer dans un groupe de soutien</li> <li>• Explique les méthodes qui permettent de réunir un groupe de soutien et d'en établir les règles de fonctionnement de base, sait également expliquer l'importance de la participation volontaire, de la confidentialité et anime les activités de groupe</li> <li>• Fait la preuve de son respect de la confidentialité dans son travail en groupe avec des clients, en suivant les protocoles exigés pour obtenir une permission</li> </ul>
<p>Participe à la mise en œuvre d'activités de renforcement économique du ménage et de soutien financier, comme des activités génératrices de revenus et microfinance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure l'évaluation des membres du ménage en termes de leurs vulnérabilités et de leurs points forts économiques</li> <li>• Est capable d'identifier les personnes susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des activités de renforcement économique au niveau du ménage</li> <li>• Aide des ménages sans ressources à bénéficier des programmes de protection sociale disponibles et notamment à obtenir une assistance financière ou économique</li> <li>• Utilise les conditions d'admissibilité des programmes de renforcement économique, comme des programmes d'ONG, des transferts sociaux, etc., pour les évaluer et, le cas échéant, orienter les clients et assurer le suivi de cette orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à utiliser des outils établis pour évaluer le statut économique et la vulnérabilité des ménages, est déterminé s'il est nécessaire d'aider à leur renforcement économique</li> <li>• Donne un exemple de travail avec une famille pour développer un plan d'action en vue de renforcer le ménage par le biais d'une orientation ou en utilisant des services de transferts sociaux, d'aide à l'emploi ou de participation à un programme de microentreprise.</li> </ul>

## Fonction N° 5 des PSW : Travail avec des communautés, des équipes et des organisations

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Assure des activités de sensibilisation et d'identification de cas en vue de documenter le statut des enfants et des autres populations vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les problèmes relatifs à la protection des populations vulnérables et des enfants</li> <li>• Documente et enregistre des informations liées aux risques et à la vulnérabilité</li> <li>• Utilise des protocoles préétablis en vue de documenter le statut des enfants et autres personnes vulnérables à risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à utiliser les constatations d'une évaluation de risque ou de vulnérabilité en vue d'identifier les populations vulnérables</li> <li>• Démontre sa capacité à collaborer avec d'autres en vue d'identifier les risques et les vulnérabilités</li> <li>• Explique les concepts de développement de l'enfant et de droits de l'enfant</li> </ul>
Travaille avec les chefs communautaires et les représentants des différents groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe des interventions et des plans d'action communautaires en vue de soutenir le bien-être des groupes vulnérables et la réalisation des droits de l'enfant et des autres populations vulnérables</li> <li>• Participe à l'évaluation des besoins en matière de services sociaux, connaît leur infrastructure et les obstacles qui entravent leur accès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit des méthodes de travail avec des chefs de communautés</li> <li>• Explique l'utilisation des évaluations communautaires et des plans d'action pour les groupes vulnérables et comment ils affectent les services fournis</li> </ul>
Assure l'identification des individus et des groupes à risque en termes de violence, de maltraitance ou d'exploitation et la mise en place de services à leur intention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue la prise de conscience de la communauté face à la violence interpersonnelle, la violence familiale, la maltraitance ou l'exploitation des enfants et la violence sexuelle et sexiste</li> <li>• Identifie les risques et facteurs de protection au plan communautaire</li> <li>• Sait promouvoir une prise de conscience de la part de la communauté face à la violence domestique, sexuelle et sexiste et face aux problèmes liés à la violence familiale et à l'exploitation de manière à ce que la communauté soit en position d'agir en matière de prévention, de signaler adéquatement les cas et d'obtenir accès aux services nécessaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique des méthodes permettant de sensibiliser une communauté à la violence interpersonnelle et familiale, la maltraitance ou l'exploitation des enfants et à la violence sexuelle et sexiste ainsi qu'aux interventions et programmes qui s'y rattachent</li> <li>• Explique des approches pour plaider pour des clients individuels et des familles pour une intervention ou la prévention des problèmes de violence domestique, familiale, sexuelle ou sexiste et de violence, de maltraitance et/ou d'exploitation à l'égard des enfants</li> <li>• Décrit les protections légales en matière de violence, de maltraitance ou d'exploitation</li> <li>• Explique les politiques spécifiques au pays en matière de violence domestique, familiale, sexuelle ou sexiste et de maltraitance ou d'exploitation des enfants</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit des méthodes qui permettent d'identifier les risques et les facteurs de protection au niveau communautaire</li> <li>• Sait identifier des moyens qui permettent d'obtenir des informations pertinentes pour mieux comprendre les problèmes liés au cas suivi</li> </ul>
Encourage et soutient la participation de la communauté à la planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide les autorités locales à utiliser des idées et efforts provenant des membres de la communauté</li> <li>• Participe à des réunions communautaires ou les anime, en utilisant des pratiques culturellement appropriées</li> <li>• Encourage les clients à participer aux réunions communautaires et aux efforts de collecte de données concernant une future planification</li> <li>• Établit des liens avec des organisations locales et assure la représentation dans des groupes communautaires locaux pour répondre aux besoins des groupes vulnérables, notamment des enfants, des handicapés et des personnes âgées</li> <li>• Aide les enfants à participer en toute sécurité à la prise de décisions et à assumer des rôles de direction</li> <li>• Aide et encourage les autres à se mobiliser et à trouver leurs propres solutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sait identifier des approches qui permettent de mobiliser la participation de la communauté</li> <li>• Fait preuve de ses compétences en matière d'animation de groupes</li> <li>• Discute des risques et des mesures de protection de la confidentialité qui s'appliquent à l'échange d'informations au sein de groupes</li> </ul>
Diffuse des informations, des politiques et des programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait usage des systèmes pertinents d'information, radio et panneaux d'affichage communautaires notamment</li> <li>• Fait usage des systèmes oraux autochtones de relai de l'information</li> <li>• Fait bon usage des médias sociaux ou de la presse écrite si disponibles</li> <li>• Fait usage des modes de communication spécifiques au pays en ce qui concerne les systèmes de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des types d'informations qu'il est judicieux de disséminer à l'aide des modes de diffusion appropriés</li> <li>• Explique différents points stratégiques et méthodes de diffusion de l'information au sein de la communauté</li> <li>• Décrit structures d'assistance sociale spécifiques à travers lesquelles toutes les communications sur des questions relatives aux enfants vulnérables, leurs familles et d'autres personnes vulnérables doivent être transmises</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
	rapports des instances gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie des méthodes acceptables pour pouvoir utiliser le système gouvernemental de rapports ou transmettre des rapports dans le cadre de ce(s) système(s)</li> </ul>
Travaille en tant que membre d'une équipe avec des personnes de sa propre organisation comme avec des personnes travaillant dans d'autres disciplines et organisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait une sensibilisation de la communauté et communique avec d'autres prestataires de services</li> <li>• Sait obtenir accès à l'information appropriée et aux directives, politiques et procédures applicables à son travail</li> <li>• Identifie les parties prenantes pertinentes qu'il convient d'impliquer pour apporter de l'aide à un client et sa famille</li> <li>• Communique et collabore avec la communauté et les différents acteurs au sein de cette communauté</li> <li>• Identifie et obtient l'accès aux services disponibles en collaboration avec des programmes au sein et en dehors de sa propre organisation</li> <li>• Mobilise les groupes et/ou les communautés et les pousse à agir et mobilise des ressources locales en vue de soutenir une action à l'échelle de l'ensemble de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre des exemples de comment travailler en équipe</li> <li>• Décrit les approches pour travailler à l'intérieur des règles et réglementations de son environnement de travail (environnement organisationnel)</li> <li>• Démonstre sa capacité à participer à des réunions de planification collaborative</li> <li>• Démonstre sa capacité à présenter des besoins identifiés ou des plans de services dans le cadre de colloques sur des cas</li> <li>• Montre comment soutenir des membres de l'équipe afin de s'assurer que les objectifs sont atteints</li> <li>• Fait preuve d'un comportement personnel et de relations avec des collègues et/ou avec des clients conformes aux normes éthiques, à la politique et aux directives</li> <li>• Est capable de décrire des méthodes de travail avec d'autres prestataires permettant de répondre conjointement aux besoins d'un individu, d'un ménage et/ou d'une communauté</li> <li>• Donne des exemples illustrant comment coopérer avec des partenaires au sein et en dehors de sa propre organisation</li> <li>• Donne des exemples de procédures pour travailler avec des groupes et/ou des communautés à la mobilisation de ressources au niveau local</li> </ul>
Participe à la mise en œuvre d'activités de soutien financier et de renforcement économique des ménages au niveau communautaire, comme des projets de génération de revenu, microfinance,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe, sous supervision, à la collecte des données de base en vue de déterminer les points forts, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour identifier de nouveaux programmes de renforcement économique, évaluer les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des avantages et des inconvénients de différents types d'activités génératrices de revenus, de renforcement économique des ménages et de projets d'entreprise</li> <li>• Explique un exemple de mise en œuvre basique de programmes</li> </ul>

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
eau et assainissement et santé	<p>existants et mettre en œuvre ceux qui sont possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe à l'identification des ressources communautaires susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des programmes</li> <li>• Apporte sa connaissance du contexte et des ressources communautaires pour la sélection d'entreprises au niveau communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne un exemple montrant les différentes étapes de l'élaboration d'un programme de renforcement économique.</li> </ul>

## Fonction N° 6 des PSW : Plaidoyer

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p>Plaide pour les clients au niveau de la communauté et de l'organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux efforts visant à renforcer la capacité des communautés à aider les clients à obtenir accès aux services et à atteindre leurs objectifs</li> <li>• Contribue à promouvoir les points forts, les besoins et les objectifs des clients auprès de ses collègues, d'autres organisations/prestataires de services et au sein de la communauté</li> <li>• Participe aux activités de plaidoyer en vue de garantir des services sociaux appropriés, accessibles et adaptés à l'âge des clients</li> <li>• Plaide, en coopération avec les clients issus de groupes non dominants, en faveur de la réalisation de l'intégralité de leurs droits afin de garantir leur inclusion dans et leur participation aux activités et services communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa compréhension du plaidoyer et des actions qu'il est approprié d'entreprendre au niveau de la communauté et de l'organisation</li> <li>• Fait preuve de ses compétences à travailler dans le cadre d'un programme communautaire pour plaider pour l'accès des clients à des services efficaces</li> </ul>
<p>Assume un rôle d'agent de changement auprès des clients et de leurs familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide les clients à identifier leurs points forts, leurs besoins et leurs objectifs et à les communiquer aux prestataires de services</li> <li>• Défend les droits, les décisions, les points forts et les besoins de son client en partenariat avec celui-ci et avec d'autres parties prenantes</li> <li>• Selon les besoins, aide le ou les clients à obtenir une décision juridique ou de plaidoyer</li> <li>• Fait preuve d'empathie et de soutien à l'égard des clients et promeut la même attitude auprès des membres de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique l'importance d'impliquer le ou les clients dans l'identification des points forts, besoins et objectifs</li> <li>• Fait la preuve de sa compréhension du plaidoyer et des actions appropriées à mener au niveau du client</li> <li>• Démonstre sa capacité à élaborer et à suivre un plan de travail pour accomplir les tâches de plaidoyer</li> <li>• Explique les étapes de la mise en œuvre d'un plan de plaidoyer</li> <li>• Démonstre sa capacité à déterminer le temps nécessaire pour chaque étape dans le plan pour l'appui</li> </ul>

<p>Élabore un plan d'action de plaidoyer pour les clients et leurs familles ou leur communauté et y participe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élabore un plan de plaidoyer pour les clients et leurs familles ou leur communauté en collaboration avec son superviseur ou une équipe de travail rassemblant d'autres para-professionnels qui s'apportent un soutien mutuel</li> <li>• Négocie avec d'autres para-professionnels ou d'autres prestataires de services en vue d'obtenir un accord sur le plan</li> <li>• Décompose une tâche donnée en petites étapes successives [certaines étapes peuvent se dérouler en parallèle]</li> <li>• Donne/suggère le temps nécessaire pour chacune des étapes successives</li> <li>• Intègre des valeurs de droits humains et des aspects de travail social au plan d'action</li> <li>• Exécute et planifie les étapes dont il/elle est responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à élaborer et suivre un plan de travail en vue de mener à bien les tâches de plaidoyer</li> <li>• Explique les étapes nécessaires à l'exécution d'un plan de plaidoyer</li> <li>• Démontre sa capacité à déterminer le temps nécessaire pour mener à bien chaque étape du plan pour l'appui</li> </ul>
<p>Reconnait les signes de violence, de négligence ou de maltraitance et mettre en œuvre des services en vue d'assurer la protection des enfants et autres populations vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les situations de risque potentiel de maltraitance, de négligence ou de violence envers un client et/ou sa famille</li> <li>• Identifie les lacunes dans les informations, les ressources et les services existants concernant la violence ou la maltraitance</li> <li>• Applique des connaissances de base sur la manière d'obtenir une protection juridique pour des individus vulnérables et leurs familles</li> <li>• Tire parti des ressources communautaires en vue d'identifier des structures familiales et l'endroit où les trouver</li> <li>• Établit des liens avec différents services, juridiques, de police, de justice des mineurs, d'éducation et de santé et plaide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique différents types et causes courantes de violence au sein de la famille et de la communauté et également la violence domestique, la maltraitance ou l'exploitation</li> <li>• Décrit les signes et symptômes de violence, de négligence et de maltraitance</li> <li>• Explique les facteurs protecteurs et de résilience qui entrent en jeu dans la protection d'un enfant et de sa famille</li> <li>• Décrit les procédures d'urgence à suivre si un cas de violence domestique ou familiale, de maltraitance ou d'exploitation d'enfant est détecté ou suspecté</li> <li>• Décrit les systèmes de référencement spécifiques au pays concerné utilisés dans les</li> </ul>



	auprès d'eux afin de faciliter une intervention d'urgence	cas de maltraitance et de violence <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit les protocoles à suivre dans les cas de maltraitance et de violence et notamment les procédures de suivi et de soutien ultérieurs.</li> </ul>
--	---	--

### Fonction N° 7 des PSW : Développement personnel et développement des autres\*

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
Identifie des opportunités futures de formation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue ses propres points forts, faiblesses et ressources afin de les cibler en vue d'un développement futur</li> <li>• Assume, en fonction des disponibilités, la responsabilité de ses propres opportunités de formation et d'apprentissage afin d'assurer le maintien à jour de ses compétences</li> <li>• Oriente, selon les cas, d'autres personnes vers des opportunités d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité d'identifier des opportunités d'apprentissage pour l'avenir</li> <li>• Démontre sa capacité à travailler en coopération avec d'autres et à encourager tout apprentissage futur</li> </ul>
Met en œuvre un plan de développement personnel pour l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sait développer et documenter un plan de développement individuel pour l'avenir</li> <li>• Participe, en fonction des disponibilités, à des opportunités de formation et de développement professionnel de manière à étendre ses capacités</li> <li>• Participe à la supervision de soutien</li> <li>• Participe à l'examen de ses performances et à ses évaluations avec son superviseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie un plan personnel de formation et de développement des compétences</li> <li>• Explique comment le feedback des clients et des collègues peut être utilisé en vue d'améliorer sa pratique</li> <li>• Explique comment identifier et obtenir la contribution nécessaire de son superviseur et également comment modifier sa propre pratique en conséquence</li> </ul>

<p>Gère le stress et les émotions à travers la mise en place et la pratique de routines destinées à se préserver et à se fixer des limites</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute et exprime des sentiments et des émotions de manière appropriée</li> <li>• Reconnaît des signes de stress personnellement et chez d'autres</li> <li>• Utilise des stratégies d'adaptation, des routines de préservation de soi-même et/ou de systèmes adaptés pour gérer le stress et relâcher des tensions et agir efficacement</li> <li>• Fixe des limites selon les besoins</li> <li>• Utilise les séances de supervision pour parler de son stress et de son travail</li> <li>• Détermine un plan de réduction du stress et de prévention de l'épuisement professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit les signes de stress</li> <li>• Identifie des stratégies personnelles d'adaptation, des routines de préservation de soi-même et/ou des systèmes de soutien adaptés à la gestion du stress</li> <li>• Est capable de décrire des techniques pour imposer ou s'imposer des limites ainsi que des scénarios appropriés pour les utiliser</li> </ul>
<p>Participe à la supervision avec ses pairs et d'autres, selon les cas</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cherche à obtenir (et fournit, si approprié) un feedback à travers la supervision mutuelle entre pairs en vue d'améliorer la qualité du service</li> <li>• Contribue au développement de ceux/celles qui travaillent à ses côtés ou sous sa supervision par exemple d'autres para-professionnels ou pairs superviseurs</li> <li>• Apporte un soutien à d'autres para-professionnels, notamment en les remplaçant, en vue d'assurer la continuité de l'action lorsque des collègues ne sont pas disponibles</li> <li>• Fait des présentations sur ses clients, écoute et apprend à partir des présentations des autres dans le cadre de colloques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension des mécanismes de supervision du travail social (à savoir : intention, fréquence recommandée, etc.)</li> <li>• Décrit une relation appropriée entre un superviseur et la personne supervisée</li> <li>• Sait comment faire part de ses préoccupations au cas où il/elle ne reçoit pas de supervision ou si la supervision n'est pas adaptée</li> </ul>
<p>Identifie ses propres valeurs et les conflits potentiels dans la relation avec les clients et leurs familles et y remédier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établit une distinction entre ses propres valeurs et principes éthiques et ceux de la profession des services sociaux</li> <li>• Repère les conflits éthiques qui surgissent dans la pratique</li> <li>• Repère ses propres sentiments de malaise à l'égard de certaines catégories de clients ou de comportements</li> <li>• Agit de manière dépourvue de tout jugement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les valeurs et les principes éthiques du travail social</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtient de l'aide auprès de son superviseur, de ses pairs ou d'autres ressources afin de résoudre ce type de problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique une situation dans laquelle les valeurs et les principes éthiques personnels pourraient entrer en conflit avec la situation d'un client et comment y remédier</li> <li>• Explique comment des questions ou des exigences liées à l'organisation ou au service peuvent être en conflit avec les besoins d'un client et comment aider les clients à résoudre ce type de problèmes</li> </ul>
--	--	--

*\* Remarque : la supervision à un niveau supérieur d'autres para-professionnels ne fait pas l'objet du présent document. Il est possible que des travaux futurs incluent une série de compétences abordant la supervision des para-professionnels des services sociaux.*

## VIII. FONCTIONS ET COMPETENCES POUR LES AGENTS PARA-PROFESSIONNELS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les agents de développement communautaire (CDW) entreprennent un processus qui vise à mener à des améliorations importantes dans la justice sociale, l'égalité et l'inclusion. Ils font un travail de développement communautaire en tant qu'agents payés, non payés, membres de groupes, activistes communautaires ou volontaires, en travaillant collectivement pour réunir les gens afin de voir quels sont leurs expériences et leurs besoins individuels et communs. Ils aident les communautés à identifier des buts et priorités communs et à agir pour exercer une influence sur des domaines qui améliorent leurs communautés.

Des professionnels et para-professionnels divers participent au travail de développement communautaire. Dans certains pays, des ministères ou départements distincts du gouvernement supervisent les agents de développement communautaire et fixent des normes pour ces agents et il peut y avoir des écoles professionnelles pour former les agents de développement communautaire. Des membres de la communauté contribuent au développement communautaire en jouant divers rôles et peuvent recevoir une formation spécifique de para-professionnel de développement communautaire. Les fonctions et compétences qui suivent sont offertes pour les para-professionnels qui travaillent avec les agents professionnels de développement communautaire et sont supervisés en conséquence.

Le cadre pour les CDW est organisé en six principaux domaines fonctionnels pour le travail de développement communautaire.

Domaine fonctionnel des CDW N°1 : Comprendre l'approche de développement communautaire et l'utiliser dans les contacts avec la communauté

Domaine fonctionnel des CDW N°2 : Appliquer sa connaissance des approches basées sur les droits

Domaine fonctionnel des CDW N°3 : Appuyer l'implication dans les programmes et services communautaires

Domaine fonctionnel des CDW N°4 : Compétences en collaboration

Domaine fonctionnel des CDW N°5 : Suivi et évaluation

Domaine fonctionnel des CDW N°6 : Développement de soi et des autres

Chaque domaine fonctionnel est divisé en une série de fonctions plus spécifiques qui présente plus en détail les domaines de travail pour les agents para-professionnels de développement communautaire.

Les compétences sont indiquées à la fois dans des objectifs de pratique et des objectifs de formation. Les compétences pratiques sont des capacités attendues que les travailleurs peuvent utiliser dans leur travail. Ces compétences peuvent être utilisées pour développer ou évaluer leurs compétences et peuvent faire partie de leur description de poste. Les compétences pratiques doivent être directement observables par

un superviseur ou grâce à la documentation de la pratique du para-professionnel (évaluations, notes de progrès, plans de service). Les compétences de formation peuvent être utilisées pour élaborer des objectifs de formation ou évaluer la réussite de la formation. Les compétences de formation doivent aussi être observées dans le cadre de la formation grâce à des exercices, des jeux de rôles ou dans certaines situations, grâce à un document écrit.

*COMPETENCES PRATIQUES ET DE FORMATION DES AGENTS PARA-PROFESSIONNELS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE*

**Domaine fonctionnel des CDW N°1 :** Comprendre l’approche de développement communautaire et l’utiliser dans les contacts avec la communauté

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Applique des compétences de base en communication</b></p> <p><b>Communique avec les membres de la communauté de manière compétente au niveau culturel et contextuel</b></p> <p><b>Montre une sensibilité à la langue vernaculaire et aux significations locales dans des contextes communautaires particuliers</b></p> <p><b>Communique au niveau intergénérationnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise le langage avec sensibilité pour résoudre les conflits, améliorer la participation et supprimer les obstacles</li> <li>• Communique des informations accessibles et habilitantes sur la protection, les droits et les besoins des enfants</li> <li>• Fait preuve de cohérence et de compétence dans l’utilisation de méthodes modernes et traditionnelles de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit et démontre l’utilisation de diverses manières de diffuser les informations</li> <li>• Décrit et démontre des compétences en résolution des conflits et en écoute active</li> </ul>
<p><b>Apprend à connaître la communauté</b></p> <p><b>Travaille en liaison avec différentes personnes de la communauté et bâtir des relations de confiance avec la communauté et les individus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaille en liaison avec les structures communautaires et facilite leur collaboration</li> <li>• Identifie les risques et les facteurs atténuant qui contribuent à la participation de la communauté ou la gênent</li> <li>• Comprend les sensibilités, traditions, convictions et tabous locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les risques et les facteurs d’atténuation et de renforcement dans les communautés</li> <li>• Comprend l’interdépendance des problèmes, relations et conditions à l’intérieur d’une communauté</li> <li>• Fait preuve de compréhension du processus de développement communautaire et des droits des</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe des réseaux et fait le lien entre les organisations et les individus de la communauté</li> <li>• Développe des relations de confiance bienveillantes, prévisibles et constantes avec les membres de la communauté</li> </ul>	différents groupes à l'intérieur de la communauté
<p><b>Facilite la participation de la communauté à la planification communautaire</b></p> <p><b>Négocie les complexités des relations communautaires et individuelles pour permettre la pleine participation de tous les groupes et de toutes les personnes à la planification</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organise de réunions communautaires en utilisant des pratiques culturellement appropriées</li> <li>• Anime des réunions et es ateliers</li> <li>• Fait des campagnes en porte à porte</li> <li>• Administre des questionnaires basiques</li> <li>• Anime des discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de compétences en animation</li> <li>• Montre une compétence culturelle</li> <li>• Fait preuve de compétences en communication, comme l'écoute active, la paraphrase et les questions ouvertes</li> <li>• A un niveau intermédiaire en lecture/écriture</li> </ul>
<p><b>Identifie les obstacles à la participation dans la communauté et y remédier en utilisant une approche plurielle, prise en charge et dirigée par la communauté pour que les familles puissent accéder aux programmes et ressources disponibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend la vision du monde des communautés en termes de besoins et de désirs et ce qui leur permet ou les empêche de satisfaire leurs besoins</li> <li>• Fait un plaidoyer en collaboration avec les clients pour assurer leur participation aux activités et services communautaires</li> <li>• Aide à développer des réseaux d'intervenants communautaires et aide à faciliter la mise en œuvre de référencement fonctionnels entre eux</li> <li>• Mène des campagnes continues et des opérations de diffusion d'informations où sont indiquées et expliquées différentes ressources qui existent dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les facteurs basiques internes et externes qui affectent l'accès et la participation active aux services</li> <li>• Discute des ressources communautaires et des systèmes de référencement</li> </ul>
<p><b>Utilise les technologies et stratégies</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise les systèmes pertinents d'information,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des types d'informations qu'il vaut</li> </ul>

<p><b>traditionnelles et occidentales pertinentes pour diffuser des informations sur les politiques et programmes</b></p>	<p>comme la radio, les réseaux communautaires et les tableaux d'affichage communautaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise les systèmes oraux indigènes de transmission d'information</li> <li>• Utilise les médias sociaux et la presse écrite</li> <li>• Collecte et place des brochures d'information dans des lieux stratégiques, comme des cliniques ou des postes de police</li> <li>• Fait des campagnes en porte à porte et distribue des brochures</li> </ul>	<p>mieux partager sur quelle plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des différents points stratégiques et des différentes méthodes de diffusion des informations à l'intérieur de la communauté</li> </ul>
---	--	---

**Domaine fonctionnel des CDW N°2 : Appliquer sa connaissance des approches basées sur les droits**

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Comprend et applique sa connaissance des directives légales et éthiques en tenant compte de la culture</b></p> <p><b>Garantit que le respect des droits humains et des droits des enfants est toujours au premier plan</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de connaissance des responsabilités et directives légales et éthiques dans la pratique</li> <li>• Garantit une bonne compréhension de l'application des directives légales et éthiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des liens entre les responsabilités légales et éthiques en termes de compétences culturelles/sensibles au contexte et de droits humains</li> </ul>
<p><b>Applique les connaissances des droits des enfants et des jeunes pour la participation à la prise de décision</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise un langage accessible et adapté aux enfants et des techniques de résolution de problèmes pour provoquer des discussions approfondies avec les jeunes</li> <li>• Fait un plaidoyer pour l'inclusion et la participation active des enfants et des jeunes à la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de capacité à discuter de stratégies sur la manière d'inclure, de manière respectueuse et appropriée, les enfants et les jeunes dans la prise de décision et la participation</li> </ul>

	prise de décision et pour préparer les autres groupes de la communauté à cette participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souligne les facteurs qu'il est important de se rappeler pour animer des communications intergénérationnelles</li> <li>• Démontre des techniques de communication adaptées aux enfants et aux jeunes qui visent à stimuler la participation, la réflexion et la discussion de points de vue différents</li> </ul>
--	--	--

**Domaine fonctionnel des CDW N°3:** Appuyer l'implication dans les programmes et services communautaires

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Aide la famille à identifier et comprendre les services disponibles dans la communauté et comment travailler avec eux</b></p> <p><b>Aide le client/la famille à comprendre ses rôles, droits et responsabilités dans le processus d'intervention</b></p> <p><b>Fournit des informations de référencement pour les besoins aigus, comme les services de santé mentale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend des décisions avec la famille et/ou l'enfant sur des services accessibles, abordables et plus habilitants dans le contexte de la communauté</li> <li>• Aide le client/la famille à comprendre les critères d'éligibilité, les traditions et convictions des prestataires ainsi que la protection des droits humains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connait et comprend les services disponibles et leurs fonctions dans la communauté</li> <li>• Discute de la relation entre les traditions africaines et occidentales de prestation de services et de comment servir d'intermédiaire entre ces traditions</li> <li>• Explique quelles sont les fonctions des différents intervenants et l'avantage que tireront les gens de l'utilisation de ces services</li> <li>• Montre une connaissance de base de la manière de faire une évaluation basique et un référencement au service pertinent</li> </ul>
<p><b>Fait une action en direction de la communauté et une identification des cas</b></p> <p><b>Utilise les réseaux communautaires pour identifier les enfants et familles vulnérables et</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les structures communautaires fonctionnelles</li> <li>• Est en relation avec la communauté pour identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les différentes stratégies pour mobiliser la communauté afin qu'elle signale les situations qui doivent retenir l'attention</li> <li>• Sait comment identifier, examiner et évaluer les</li> </ul>



<p><b>les mettre en relation avec les ressources disponibles</b></p>	<p>les familles et enfants vulnérables ou à risque</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe des relations avec les prestataires de services/les agences de services dans la communauté</li> <li>• Établit des liens fonctionnels de référencement</li> <li>• Tient des sessions d'information pour augmenter la connaissance des communautés sur les droits des enfants, les facteurs de risques et les signes d'abus et de négligence ainsi que sur le signalement des cas</li> </ul>	<p>enfants et familles vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est conscient de la base des facteurs qui peuvent mettre en danger enfants et les familles</li> <li>• Discute du contenu des sessions d'information et de comment mettre les informations à la disposition du public</li> </ul>
<p><b>Répond aux besoins des enfants en situation de handicap et de leurs parents</b></p> <p><b>Implique les parties prenantes de manière à garantir les meilleurs intérêts des enfants en situation de handicap et de leurs parents</b></p> <p><b>Fait un plaidoyer pour que les enfants en situation de handicap et leurs familles soient une préoccupation cruciale dans le travail de développement communautaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait mieux connaître aux communautés les droits des enfants en situation de handicap et de leurs parents</li> <li>• Crée des espaces de dialogue où tous sont encouragés à discuter des problèmes, avec les ressources disponibles et les priorités</li> <li>• Fait le lien avec les individus, les communautés et les agences de développement pour considérer les besoins des enfants en situation de handicap et de leurs parents comme des priorités pendant le travail de développement communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre l'impact de l'environnement sur les enfants en situation de handicap et leurs parents en utilisant des exemples pratiques</li> <li>• Discute des différentes formes d'assistance au niveau micro, mezzo et macro</li> </ul>

<p><b>Participe aux services d'urgences/opérations de secours</b></p> <p><b>Fait le lien avec les individus, les autorités communautaires, les prestataires de services communautaires et les services de secours en temps d'urgence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide les communautés vulnérables et les prestataires de services à identifier les risques et les dangers possibles chez eux, dans leur communauté et dans les environs</li> <li>• Anime des discussions sur les ressources et les alliés utiles</li> <li>• Facilite l'élaboration de plans d'urgence</li> <li>• Vérifie qu'il y a une formation disponible en premiers soins et techniques de survie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute de l'interaction entre les divers intervenants, des conditions qui peuvent représenter des menaces, des ressources et des manques dans la communauté</li> <li>• Décrit les priorités et stratégies de sauvetage reconnues au niveau mondial pour le secours aux victimes de catastrophes naturelles et causées par l'homme</li> </ul>
<p><b>Utilise de larges réseaux et des relations communautaires pour aider dans la recherche des familles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend les structures communautaires, les appuis de la convention des droits de l'homme et les ressources dans la communauté</li> <li>• Comprend les contraintes et les difficultés qui se posent dans la communauté</li> <li>• Se tient informé(e) de tous les développements et événements communautaires, sociopolitiques et physiques actuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaît les politiques et procédures ainsi que la législation, le cas échéant, concernant les mineurs non accompagnés</li> <li>• Explique la législation pour la protection de l'enfance dans le/les pays concerné(s)</li> </ul>
<p><b>Apporte un appui en travaillant avec les communautés pour identifier les programmes de développement existant et en mettre en œuvre de nouveaux (par ex. dans l'agriculture, la génération de revenus, l'eau &amp; assainissement, la santé, etc.)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte les données basiques nécessaires pour l'utilisation d'outils reconnus de développement afin de déterminer quels sont les forces, les besoins, les opportunités et les menaces</li> <li>• Encourage la pleine participation des groupes cibles par l'utilisation de réseaux communautaires, d'assistance directe et de services professionnels existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension de l'analyse basique des besoins et de l'utilisation d'outils basiques de collecte des données</li> <li>• Discute des pour et des contres des différents programmes de développement</li> <li>• Discute de la mise en œuvre de base des programmes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine qui pourrait aider à la mise en œuvre des programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise un exemple pour montrer les étapes de l'élaboration d'un programme</li> </ul>
<p><b>Applique des connaissances de base sur la santé, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène à la maison, conformément au cadre des droits humains pour aide les membres de la communauté à satisfaire leurs besoins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute des sujets de santé, d'assainissement, de nutrition et d'hygiène à la maison en tenant compte de la culture et du contexte</li> <li>• Aborde les questions graves de santé, d'assainissement, de nutrition et d'hygiène avec respect et en tenant compte de la culture</li> <li>• Démonstre diverses techniques et diffuse les informations sur des plateformes multiples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'une claire compréhension d'informations pertinentes et actuelles sur la santé, l'assainissement, la nutrition et l'hygiène à la maison</li> <li>• Montre des compétences en animation qui incluent des démonstrations pratiques</li> <li>• Fait preuve d'innovation et de créativité quand il s'agit de communiquer sur ces sujets</li> </ul>
<p><b>Apporte un appui aux communautés pour identifier et mettre en œuvre des programmes d'entrepreneuriat et de renforcement économique des ménages</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développe la capacité des clients/familles et des communautés à évaluer et identifier des pratiques commerciales possibles et durables</li> <li>• Développe les compétences des clients et familles en cartographie des ressources et en préparation de plans d'affaires</li> <li>• Collecte les données de base nécessaires pour déterminer ce que sont les forces, besoins, opportunités et menaces pour les programmes de renforcement économique des groupes vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa compréhension de l'analyse basique des besoins et de l'utilisation d'outils basiques de collecte des données</li> <li>• Discute des pour et des contres des différents types d'activités de génération de revenus, d'entrepreneuriat et de renforcement économique des ménages</li> <li>• Discute de la mise en œuvre de base des programmes</li> <li>• Utilise un exemple pour montrer les étapes de</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseigne aux communautés le bon usage des ressources locales disponibles</li> <li>• Encourage la pleine participation des groupes cibles grâce à des structures communautaires fonctionnelles et à des services professionnels</li> <li>• Détermine qui pourrait aider à la mise en œuvre des programmes</li> </ul>	l'élaboration d'un programme
--	--	------------------------------

**Domaine fonctionnel des CDW N°4 : Compétences en collaboration**

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
---	---	--

<p><b>Travaille en tant que membre d'une équipe avec des personnes de sa propre organisation ainsi que d'autres organisations communautaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute activement les perspectives et expériences nouvelles ou différentes de ceux avec qui il/elle travaille</li> <li>• Partage avec les autres des informations pertinentes et récentes</li> <li>• Participe à des réunions de planification collaborative</li> <li>• Comprend clairement son rôle et sa responsabilité dans l'équipe ainsi que les rôles des autres membres de l'équipe et comment ils se complètent mutuellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à travailler en équipe en tenant compte des règles et réglementations organisationnelles</li> <li>• Démontre sa capacité à participer à des réunions de planification collaborative</li> <li>• Démontre ses compétences et connaissances pour appuyer les membres de l'équipe afin que les objectifs soient atteints</li> <li>• Fait preuve d'un comportement personnel et de relations avec ses collègues qui respectent les normes, politique et directives éthiques</li> <li>• Démontre comment résoudre les conflits chez les groupes de travail/praticiens</li> </ul>
--	--	--

**Domaine fonctionnel des CDW N°5 : Suivi et évaluation**

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Utilise des technologies adaptées à la communauté, appropriées culturellement et spécifiques au contexte pour suivre et évaluer la progression</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à la création d'outils de S&amp;E</li> <li>• Pratique une tenue des dossiers basique</li> <li>• Participe à la collecte de données quantitatives et qualitatives de base pour la gestion du projet et des recherches-actions telles que des études démographiques et des évaluations d'impact</li> <li>• Identifie les résultats des services</li> <li>• Évalue ce qui fonctionne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa capacité à enregistrer et documenter en utilisant des formulaires ou en rédigeant</li> <li>• Évalue les progrès ou les lacunes dans les services</li> </ul>

**Domaine fonctionnel des CDW N°6 : Développement de soi et des autres**

Domaines fonctionnels des para-professionnels	Compétences pratiques des para-professionnels	Compétences de formation des para-professionnels
<p><b>Crée et met en œuvre un plan de développement personnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prépare et documente un plan pour son développement individuel à l’avenir</li> <li>• Participe à des formations et à des occasions de développement professionnel pour augmenter ses capacités, selon ce qui est possible</li> <li>• Participe à une supervision de soutien</li> <li>• Participe à la revue de la performance ou à des évaluations avec son superviseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie un plan personnel d’apprentissage pour la formation et le développement de ses compétences</li> <li>• Explique comment on peut utiliser le feedback des clients et des collègues pour améliorer sa pratique</li> <li>• Explique comment identifier et obtenir les contributions nécessaires du superviseur et comment modifier sa pratique en conséquence</li> </ul>
<p><b>Gère son stress et ses émotions en pratiquant des routines de soin de soi et en posant des limites</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute et exprime des sentiments et des émotions de manière appropriée</li> <li>• Reconnaît les signes de stress en lui/elle-même et chez les autres</li> <li>• Utilise des stratégies d’adaptation, des routines de soin de soi et/ou des systèmes de soutien appropriés pour gérer le stress, relâcher la tension et agir efficacement</li> <li>• Pose des limites si nécessaire</li> <li>• Utilise la supervision pour parler de son stress et de son travail</li> <li>• Définit un plan de réduction du stress pour la prévention du burn-out.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit les signes du stress</li> <li>• Identifie des stratégies d’adaptation et des routines de soin de soi personnelles et/ou des systèmes de soutien appropriés pour gérer le stress</li> <li>• Décrit les limites à poser et des scénarios appropriés pour les utiliser</li> </ul>

<p><b>Identifie ses propres valeurs et les conflits potentiels quand ils concernent le travail avec la communauté et y répondre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les conflits éthiques qui apparaissent dans la pratique</li> <li>• Identifie sa gêne avec le comportement ou les valeurs de la communauté ou de l'organisation</li> <li>• Agit sans porter de jugement</li> <li>• Obtient une aide de son superviseur, de ses pairs ou d'autres ressources pour résoudre ces problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique une situation possible où ses propres valeurs et son éthique peuvent être en conflit avec une situation dans la communauté ou un rôle du travail et explique la manière d'y répondre</li> <li>• Explique comment les problèmes ou exigences de l'organisation ou du service peuvent être en conflit avec les besoins de la communauté et comment aider les communautés à résoudre cela</li> </ul>
---	--	---

## IX. UTILISATIONS POTENTIELLES ET APPLICATION PROGRAMMATIQUE DES PRINCIPES, FONCTIONS ET COMPÉTENCES

Une étude récente faite par l'Alliance a montré que ses membres ont identifié toute une gamme de manières différentes et intéressantes d'utiliser les principes directeurs, fonctions et compétences des para-professionnels. Les concepts ont été utilisés dans des projets de recherche et dans la rédaction d'articles scientifiques. Ils ont aussi été utilisés dans des ateliers, des formations et des enseignements pour contextualiser et approfondir la compréhension des différentes classifications du personnel para-professionnel. Cette information a apporté des justifications pour la planification, aidé pour des analyses comparatives, guidé des politiques, été utilisée lors de réunions avec des gouvernements, dans des efforts de plaidoyer pour promouvoir la reconnaissance des para-travailleurs des services sociaux et été utilisée pour préciser et élaborer les rôles et responsabilités des postes.

Ci-dessous, d'autres utilisations des principes directeurs, fonctions et compétences des para-professionnels, suggérées par les membres du groupe d'intérêt et tirées des quatre différents processus de validation qui ont eu lieu :

- **Les processus de validation** aident les travailleurs para-professionnels et d'autres groupes à comprendre leurs compétences spécifiques et à différencier leurs rôles par rapport aux autres. Ces processus les aident à comprendre qu'il y a différents groupes professionnels dans le secteur des services sociaux et à identifier les domaines où il y a un chevauchement. De plus, ces processus aident à finaliser les fonctions spécifiques et les compétences pratiques et de formation en donnant des données probantes sur le travail réellement fait dans des groupes professionnels particuliers et qui n'avait pas encore été suffisamment documenté. Les processus de validation peuvent être adaptés pour être utilisés de manière moins formelle avec les para-professionnels pour leur permettre de mieux comprendre leur rôle par rapport aux autres, leur donner un meilleur sens de leur identité professionnelle et promouvoir un travail d'équipe pluridisciplinaire efficace et une meilleure gestion des cas. S'il n'existe pas encore de travailleur para-professionnel dans le pays ou le programme, le processus de validation peut être utilisé pour « valider » l'opportunité et la pertinence de cette catégorie de travailleurs et déterminer les lacunes dans les connaissances et les compétences auxquelles on répondra par une formation.
- Quand les travailleurs **évaluent leur propre performance par rapport aux compétences**, cela donne une perspective précieuse sur les lacunes dans les connaissances et les compétences et cela valide la nécessité de faire des formations dans ces domaines.
- Les fonctions et compétences des para-professionnels peuvent être **incorporées dans des programmes de certification** qui sont basés à l'intérieur des cadres politiques de pays particuliers lors de l'élaboration de normes professionnelles qui aident aussi à définir les échelons de carrière. Le partenariat de l'association sud-africaine d'agents des services à l'enfance (NACCW) avec le HCR pour mettre en œuvre le projet *Care and Courage : Using Isibindi to Strengthen Child Protection in Zambia (Soins et courage : Utiliser l'Isibindi pour renforcer la protection de l'enfance en Zambie)* est un exemple de comment les principes directeurs et les compétences des agents des services à l'enfance et à la



jeunesse ont été utilisés pour développer un cadre de CYCW à un niveau basique dans un camp de réfugiés en Zambie. Ce programme, qui aide à la protection des enfants réfugiés, est un partenariat avec les départements concernés du gouvernement zambien et le HCR (cf. l'encadre ci-dessous).

- Les compétences pratiques décrites dans ce document sont des guides utiles pour **l'identification, l'élaboration et l'application de normes pour la supervision** et l'appui aux para-professionnels. Cela peut comprendre la préparation de directives de supervision plus pertinentes.
- On peut utiliser les principes directeurs et les compétences pour faire un **plaidoyer pur le développement** de différents groupes para-professionnels car ils donnent de bons principes globaux pour la planification, le développement et le soutien des travailleurs para-professionnels des services sociaux. Les compétences para-professionnelles spécifiques aux travailleurs donnent aux clients, membres de la communauté, formateurs de SSW, organisations, gouvernements et pays, la possibilité d'évaluer le système de développement du personnel depuis la perspective des différentes parties prenantes et de planifier le développement d'un personnel diversifié pour répondre aux réalités de leur contexte démographique. Le document des compétences peut être utilisé comme un bon outil de plaidoyer pour discuter avec le gouvernement, les bailleurs de fonds et d'autres partenaires des principes clés de la planification, du développement et du soutien aux travailleurs para-professionnels des services sociaux.
- Les compétences permettent l'élaboration de **descriptions de postes** spécifiques au pays ou à l'organisation.
- Les compétences de formation peuvent être utilisées pour garantir que les prestataires de formation offrent des **documents de formation dans la ligne des attentes pour la pratique** des différents travailleurs para-professionnels. Elles donnent des directives claires pour le niveau et le contenu qu'il faut dans les documents de formation pour obtenir un para-professionnel ayant un bon niveau dans la pratique. Les principes directeurs font référence aux considérations sur la formation des apprenants adultes.

## Insérer une approche axée sur les compétences dans la conception d'un programme d'éducation pour les réfugiés en Zambie

*Le HCR a signé un protocole d'accord avec la NACCW (Association sud-africaine d'agents des services à l'enfance) pour répliquer la modèle Isibindi dans un modèle conçu pour servir les enfants réfugiés au camp de réfugiés de Meheba, en Zambie. Le projet modèle *Care and Courage : Using Isibindi to Strengthen Child Protection in Zambia (Soins et courage : Utiliser l'Isibindi pour renforcer la protection de l'enfance en Zambie)* a été conçu pour former les réfugiés du camp de Meheba pour qu'ils deviennent des CYCW débutants et apporte des services et une protection de base aux enfants réfugiés dans les camps.*

Beaucoup des principes directeurs du document *Les para-professionnels dans le personnel des services sociaux : Principes directeurs, fonctions et compétences* ont été intégrés à la conception de ce programme. Le programme de Zambie vise à former un groupe de CYCW avec les compétences nécessaires de début de pratique pour cette profession. Ces CYCW recevront une certification qui les reconnaîtra en tant que para-professionnels avec une identité particulière. La formation est enracinée dans la perspective des points forts ; elle reconnaît que la sagesse, les atouts et les connaissances des apprenants comme de la communauté sont des ressources potentielles. Pour ce qui est des diverses cultures, l'intégration des connaissances indigènes et le développement des compétences culturelles sont les principes fondamentaux intégrés dans la formation et dans le programme. La formation adopte une approche de l'apprentissage des adultes qui est à la fois participative et axée sur la résolution des problèmes, reconnaissant les circonstances particulières et difficiles du travailleur réfugié. Le HCR s'est engagé à donner une incitation à tous les CYCW formés pour servir de point de départ à la reconnaissance de leur voyage professionnel. Une approche innovante du mentorat et de la supervision a été offerte. La supervision est clairement un principe directeur pour l'appui au personnel. Le cadre pour le renforcement du personnel des secteurs sociaux est bien formulé dans ce programme pour la protection des enfants dans un contexte spécifique au pays.

## X. PROCHAINES ETAPES POUR CONTINUER A APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES PARA-PROFESSIONNELS

Dans le cadre de ses priorités, l'IGPP encourage aussi les membres de l'Alliance et d'autres personnes travaillant dans ce domaine, à partager des pratiques prometteuses pour le travail avec les para-professionnels. Voici des recommandations pour votre contribution à ces efforts.

**Utiliser l'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux comme ressources pour partager des idées** grâce à des webinaires, des articles de blog, des groupes d'intérêt, etc.

L'Alliance réunit un réseau inclusif et représentatif de parties prenantes, ce qui crée un forum unique pour échanger et apprendre collectivement à propos du personnel des services sociaux dans les différentes organisations et les différents pays. Toutes les personnes prêtes s'impliquer avec d'autres pour aider à renforcer le personnel des services sociaux peuvent être membres.

Faire un plaidoyer auprès du gouvernement et des organisations de la société civile **pour qu'ils établissent des directives pour les fonctions, compétences et attentes pour les para-professionnels** et pour qu'ils utilisent des para-professionnels dans les rôles appropriés.

Reconnaître que la pratique para-professionnelle est le premier échelon d'un **parcours de carrière** menant vers des qualifications professionnelles et que c'est un résultat positif quand un para-professionnel veut suivre une formation complémentaire ou accéder à un poste plus élevé.

Collaborer avec des écoles professionnelles **sur le programme d'enseignement, la certification et l'infrastructure de gestion**. On peut avoir cette collaboration avec des écoles ou des programmes pour le travail social, le travail de développement communautaire ou social, le travail de services à l'enfance et à la jeunesse, etc.

Inclure les para-professionnels en tant que membres associés dans les **associations professionnelles** pour aider au développement d'une identité professionnelle dans l'ensemble du personnel.

Nouer des relations avec d'autres pays qui ont élaboré des **cadres politiques et législatifs** pour inclure les para-professionnels dans la planification de leur personnel.

## XI. GLOSSAIRE

**Professionnels alliés** – Professionnels ou para-professionnels exerçant dans des secteurs comme ceux de l'éducation, la santé ou la justice et qui ont un rôle à jouer en lien avec le personnel des services sociaux. Les exemples incluent entre autres, les agents de libération conditionnelle, les agents de vulgarisation sanitaire et les éducateurs de la petite enfance. *Source* : [www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts](http://www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts)

**Compétence** – Comportement pratique mesurable composé de connaissances, de valeurs et d'aptitudes. *Source* : *Council of Social Work Education's Educational Policy 2.1—Core Competencies* <http://www.cswe.org/File.aspx?id=41861>

**Services aux enfants et adolescents** – Cette pratique professionnelle s'adresse à l'enfant et à l'adolescent et elle est centrée sur le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent, qu'il ait ou non des besoins spéciaux, et elle s'exerce dans le contexte familial, communautaire et pendant sa durée de vie. La perspective développementale et écologique met en exergue l'interaction entre les personnes et les environnements physiques et sociaux, y compris les circonstances culturelles et politiques. La pratique des soins aux enfants et adolescents inclut des compétences d'évaluation des clients et de leurs besoins en termes de programmes ; la conception et la mise en œuvre de programmes et d'environnements planifiés ; l'intégration des exigences développementales, préventives et thérapeutiques à l'espace de vie ; la contribution au développement de connaissances et de pratiques professionnelles ; la participation à des systèmes d'interventions par le biais de soins directs, de supervision, d'administration, d'enseignement, de recherche, de consultation et de plaidoyer. *Source* : *International Child and Youth Care, définition adoptée lors de la réunion en 1992 de l'International Child and Youth Care Education Consortium.*

**Agents des services à l'enfance et à la jeunesse** – Un praticien professionnel qui cherche à promouvoir le développement optimal de l'enfant, du jeune et de leurs familles dans toute une série de circonstances différentes, comme le soin à la petite enfance et l'éducation, les programmes communautaires de développement de l'enfant et du jeune, l'éducation des parents et le soutien à la famille, les programmes scolaires, la santé mentale au sein de la communauté, les habitations collectives, les centres résidentiels, les programmes de réinsertion, les soins de santé pédiatrique et les programmes de justice des mineurs. *Source*: *International Child and Youth Care, définition adoptée lors de la réunion en 1992 de l'International Child and Youth Care Education Consortium.*

Anglin (2001) simplifie la définition internationale citée ci-dessus, dans la description suivante des soins aux enfants et aux jeunes : les soins aux enfants et aux jeunes consistent en un travail effectué avec des enfants et des jeunes, en tant que personnes à part entière, et dont l'objectif consiste à promouvoir chez eux des compétences sociales et un développement sain, en agissant dans le cadre de leur environnement quotidien et de leurs expériences de vie, en utilisant cet environnement et ces expériences, en développant des relations thérapeutiques et en insistant tout particulièrement pour que la relation avec l'enfant ou le jeune se trouve au centre de l'attention. (Le terme « thérapeutique » est utilisé ici dans le sens « ayant des pouvoirs curatifs ou de guérison ; apportant une amélioration progressive ou méthodique »).

**Processus de développement communautaire** – Un processus qui est cyclique plutôt que linéaire ; il se produit de manière planifiée mais progresse aussi de manière organique et il comprend certains

des phases suivantes ou toutes : 1) Faire connaissance de la communauté, des principales personnes et organisations ; 2) Aider les communautés à identifier et prioriser leurs besoins ; 3) Soutenir des approches collectives pour apporter le changement ; 4) Appuyer le partage et l'apprentissage à partir de l'expérience ; 5) Appuyer le renforcement des groupes ; 6) Appuyer l'évaluation et la réflexion sur la pratique pour les groupes et pour soi-même. *Source : Community Development National Occupational Standards, Federation for Community Development Learning, 2015.*

**Les agents de développement communautaire** sont des personnes qui font un travail de développement communautaire en tant qu'agents payés, non payés, membres de groupes, activistes communautaires ou volontaires, en travaillant collectivement pour réunir les gens afin de voir quels sont leurs expériences et leurs besoins individuels et communs. Ils utilisent cette réflexion pour à identifier des buts et priorités et actions communs. *Source : Adapté de : Community Development National Occupational Standards, Federation for Community Development Learning, 2015.*

**Para-professionnel** – Le terme « para » est défini comme « proche de » ou « aux côtés de ». En règle générale, un para-professionnel travaille aux côtés d'un professionnel du même secteur ou en appui de son travail. Un travailleur para-professionnel est formé de manière à pouvoir accomplir certaines fonctions, mais il n'est pas toujours légalement habilité ou pleinement qualifié à exercer la profession, ce qui dans certains domaines exige un diplôme d'études universitaires ou une formation spécialisée (voir Professionnel ci-dessous). *Source : adapté de :* [www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts](http://www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts)

**Travailleur para-professionnel** – Employé ou bénévole para-professionnel supervisé –vivant dans la majorité des cas au sein de la communauté - et qui s'occupe des besoins d'individus vulnérables, notamment des enfants et des familles, particulièrement dans les situations où les systèmes de protection sociale sont peu développés ou très insuffisants par rapport aux besoins. *Source: Adapté de: Linsk, et autres, Building the social welfare workforce through para social work, 2012. Et utilisé par PEPFAR lorsqu'il définit le travail para-social comme indicateur.*

**Professionnel** – Indique habituellement le fait d'être membre d'une profession établie et reconnue, souvent en vertu du diplôme ou du niveau d'étude, du code déontologique ou de comportement moral et/ou du système de certification, d'enregistrement ou d'accréditation exigé pour pratiquer. Parmi les travailleurs sociaux, la mention « professionnel » signale les personnes titulaires au minimum d'une licence universitaire dans un domaine lié aux services sociaux, comme par exemple les sciences sociales. *Source:* [www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts](http://www.socialserviceworkforce.org/resources/composition-social-service-workforce-hiv-affected-contexts)

**Services sociaux** – Services fournis par des organismes publics ou privés dans le but de couvrir les besoins et répondre aux problèmes des populations les plus vulnérables, notamment les besoins et problèmes venant de la violence, de l'éclatement de la famille, du manque de domicile fixe, de la toxicomanie, de l'immigration, du handicap et du grand-âge. *Source : Better Care Network Toolkit.* [www.bettercarenetwork.org/bcn/toolkit](http://www.bettercarenetwork.org/bcn/toolkit)

**Effectifs (personnel) des services sociaux** – Le personnel des services sociaux comprend divers travailleurs– payés ou non payés, gouvernementaux ou non gouvernementaux – qui constituent les effectifs des services sociaux et contribuent à la prise en charge, à l'appui et à la promotion des

droits et à l'habilitation des populations vulnérables. *Source: The Global Social Service Workforce Alliance.* [www.socialserviceworkforce.org/social-service-workforce](http://www.socialserviceworkforce.org/social-service-workforce)

**Travail social** – L'Association internationale des écoles de travail social (International Association of Schools of Social Work) et la Fédération internationale des travailleurs sociaux (International Federation of Social Workers) ont révisé la définition internationale du travail social en 2014 : Le travail social est une profession basée sur la pratique et une discipline universitaire qui promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, l'habilitation et la libération des personnes. Les principes de la justice sociale, des droits humains, de la responsabilité sociale collective et du respect des diversités sont au cœur du travail social. Étayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et à améliorer le bien-être. *Source: The International Federation of Social Workers.* <http://ifsw.org/get-involved/global-definition-of-social-work>

**Travailleur social** – Titulaire d'un diplôme d'une école de travail social qui utilise ses connaissances et ses compétences en vue d'apporter des services sociaux à ses clients (qui peuvent être des individus, des familles, des groupes, des communautés, des organisations ou la société dans son ensemble). Les travailleurs sociaux aident les gens à renforcer leurs capacités à résoudre les problèmes et à améliorer leurs stratégies d'adaptation, ils les aident à obtenir des ressources, ils facilitent les interactions entre individus et entre les personnes et leur environnement, ils exigent des organisations de faire preuve de responsabilité envers les individus et ils influencent les politiques sociales. Les travailleurs sociaux peuvent travailler directement avec les clients en traitant des questions individuelles, familiales ou communautaires, ils peuvent aussi travailler au niveau systémique à l'élaboration de régulations et de politiques ou en tant qu'administrateurs et planificateurs d'importants systèmes de services sociaux. *Source : Barker, 2003, cité dans :* <http://www.naswdc.org/practice/intl/definitions.asp>

## XII. REFERENCES

Anglin, James. 2001. Child and Youth Care: A unique profession. CYC-Online, N°35, décembre.  
<http://www.cyc-net.org/cyc-online/cycol-1201-anglin.html>

Bess, Amy, Luisa López et Evelyn Tomaszewski. 2011. Investing in Those Who Care for Children: Social welfare workforce strengthening conference report. (Rapport de conférence). Washington, DC, US Agency for International Development.  
[https://www.socialworkers.org/practice/intl/2011/Investing\\_in\\_Those\\_Who\\_Care\\_for\\_Children\\_Social\\_Welfare\\_WorkforceReport\\_1.pdf](https://www.socialworkers.org/practice/intl/2011/Investing_in_Those_Who_Care_for_Children_Social_Welfare_WorkforceReport_1.pdf)

Davis, Rebecca. 2009. Human Capacity Within Child Welfare Systems: The social work workforce in Africa. Washington, DC, US Agency for International Development.  
<http://www.ovcsupport.net.wc01.cfdynamics.com/libsys/Admin/d/DocumentHandler.ashx?id=1082>

Linsk, Nathan et Teresa Kaijage. 2012. Building the social welfare workforce through para social work. Presentation given at the meeting of the Orphans and Vulnerable Children Task Force, Washington, DC.

Linsk, N.L., Mabeyo, Z., Omari, L., Petras, D., Lubin, B., Abate, A., Steinitz, L., Kijage, T. & Mason, S. (2010). Para-social Work to Address Most Vulnerable Children in Sub-Sahara Africa: A case example in Tanzania. *Children and Youth Services Review*, 32, 990-997.

Mattingly, Martha. 2006. Ethics of Child and Youth Care Professionals.  
<http://www.pitt.edu/~mattgly/CYCethics.html>.

Mendenhall, Maury. 2012. Strengthening the Social Service Workforce: Investing in those who care for children. Presentation given at the Conference on Child Protection Systems Strengthening, Dakar, Sénégal.

Mwansa, Lengwe Katembula. 2012. Social Work in Africa. In *Handbook on international social work: Human rights, development, and the global profession*, eds. Lynne Healy et Rosemary Link. 365-371. New York, NY: Oxford University Press.

### XIII. DOCUMENTS INCLUS DANS LA REVUE ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Addiction counseling competencies: The knowledge, skills, and attitudes of professional practice. SAMHSA. 2006.

AIHA Tanzania PSW Training Program Curriculum

Assessment and Update of Social Welfare Workforce Training Curricula, Competencies and Occupational Standards in Ethiopia

Canavera, M., Akesson, B., and Landis, D. 2014. Social Service Workforce Training in the West and Central Africa Region. UNICEF and CPC Learning Network.

Case Management in OVC Programming. 4Children Project. [draft], 2016

Child Support Index & Care Plan: Training for Partners and Volunteers: Facilitator's Manual. Yekokeb Berhan. 2013.

Community Development National Occupational Standards, Federation for Community Development Learning, 2015.

Competencies for Strengths-Based Family Workers. Kempe Center for the Prevention and Treatment of Child Abuse and Neglect. August 2014. (including handout)

Competency-based Workforce Development: A synthesis of current approaches. National Child Welfare Workforce Institute 2015.

Guide to Writing Competency Based Training Materials.

Integrated Foundation and BASW Competencies for Public Child Welfare in California. 2013. CalSWEC.

Interagency Guidelines for Case Management & Child Protection. Child Protection Working Group. January 2014.

Monitoring, Mentoring and Supportive Supervision Guide and Templates: Field Monitoring Tools. Yekokeb Berhan. 2013.

National Occupational Standards for Community Development Workers, Lifelong Learning UK.

NASW. Standard for Social Work Case Management. 2013.

NASW. Standards and Indicators for Cultural Competence in Social Work Practice. 2015.



Occupational Standards for Community Service Workers, Federal Democratic Republic of Ethiopia, 2013.

Outreach competencies: Minimum standards for conducting street outreach for hard-to-reach populations. CHATT/ATTC/SAMHSA.

Policy for Social Service Practitioners. 2013. [draft] Department of Social Development. Republic of South Africa.

Preventing Child Maltreatment: A guide to taking action and generating evidence. WHO and IPSCAN. 2006.

South African Qualifications Authority. Further Education and Training Certificate: Social Auxiliary Work.

Statement of Ethical Principles. IFSW. 2012.

The Network for Social Work Management. Human Services Management Competencies. October 2013.

Trauma-informed Approach and Trauma-specific Interventions. SAMHSA. 2015.  
<http://www.samhsa.gov/nctic/trauma-interventions>

Volunteer Basic Training: Integrated care for children for community-based support, refresher training, and capacity development. Yekokeb Berhan. 2013.

## XII. REMERCIEMENTS

L'Alliance mondiale pour les travailleurs des services sociaux désire remercier Nathan Linsk et Zeni Thumbadoo, les co-président du Groupe d'intérêt sur les para-professionnels dans le personnel des services sociaux, guides et auteurs de ce document, avec Amy Bess, Directrice de l'Alliance. Nous aimerions aussi remercier le [Comité de pilotage de l'Alliance](#), les membres de l'IGPP et tous ceux qui ont pris part aux activités de validation et aux conférences pour leur intérêt pour cette question et leur implication. Nous aimerions aussi reconnaître les contributions des personnes suivantes à l'élaboration de ce document :

### **Membres du groupe d'intérêt et contributeurs à ce document :**

Merle Allsopp, National Association of Child and Youth Care Workers, Afrique du Sud  
Dr. James Anglin, School of Child and Youth Care, University of Victoria, Canada  
Miranda Armstrong, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale  
Janet Barry, World Education, USA  
Alex Botha, Consultant, Afrique du Sud  
Debbie Budlender, Consultant, Afrique du Sud  
Kelley Bunkers, 4Children, Maestral International, Kenya  
Mette Christiansen, State University of New York at New Paltz, USA  
Alex Collins, IntraHealth International, USA  
Rebecca Davis, Rutgers University School of Social Work, New Jersey, USA  
Marie Emery, Social Service International, Suisse  
Martin Hayes, USAID/DCOF, USA  
Sanhya Joshi, Advancing Reduction in Mortality and Morbidity in Mothers and Children, Inde  
Florence Martin, Better Care Network, USA  
Sally Mason, University of Illinois, USA  
Lynette Mudekunye, REPSSI, Afrique du Sud  
Felix Mwale, Zambia Association of Child and Youth Care Workers, Zambie  
Leah N. Omari, Institute of Social Work, Tanzanie  
Jack Phelan, Grant MacEwan University, Canada  
Bonnie Politz, Creative Associates, USA  
Christina Quinby, American International Health Alliance, USA  
Samson Radeny, PACT Éthiopie  
Cosmos Rongoti, Shanduko Ygupenyu Child Care, Zimbabwe  
Andrew J. Schneider-Munoz, The National Center for Innovation and Excellence, USA  
Kathy Scott, National Association of Child and Youth Care Workers, Afrique du Sud  
Lucy Steinitz, Catholic Relief Services, USA  
Evelyn Tomaszewski, National Association of Social Workers, USA  
Sandra Wexler, Consultant, USA  
John Williamson, Displaced Children and Orphans Fund of USAID, USA

**Animateurs des activités de validation dans les pays** (Notez que les listes de participants sont dans les rapports des pays)

### **RDC**

Hilaire Kalume, Directeur de la DISPE  
Jules Bisilwala, Directeur de la DEP  
Made Kibuku, Conseiller Technique du MINAS  
Francesca Stuer, Conseillère de la 4Children  
Sian Long, Maestral International

### **Kenya**

Theresa Wilson, Consultant

Simon Peter Otieno, Make Me Smile

### **Ouganda**

Ismael Ddumba-Nyanzi  
Ronald Baleterewa

### **Éthiopie**

Tsegaye Tilahun, USAID Ethiopia  
Fantahun Gobezie, Ethiopian Society of Sociologists,  
Social Workers and Anthropologists

# GLOBAL SOCIAL SERVICE WORKFORCE ALLIANCE



[contact@socialserviceworkforce.org](mailto:contact@socialserviceworkforce.org)

[www.socialserviceworkforce.org](http://www.socialserviceworkforce.org)

Twitter: @SSWAlliance

Facebook: SSWAlliance

This report is made possible by the generous support of the American people through the United States President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR) & the United States Agency for International Development (USAID) under cooperative agreement AID-OAA-A-14-00061 to 4Children (led by CRS). The contents are the responsibility of the Global Social Service Workforce Alliance and do not necessarily reflect the views of USAID or the United States government.



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



**PEPFAR**  
U.S. President's Emergency Plan for AIDS Relief

**4Children**  
Coordinating Comprehensive Care for Children